National Defence / Défense nationale

CANADIAN ARMED FORCES / FORCES ARMÉES CANADIENNES

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ET LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

PLAN MINISTÉRIEL

2017-2018

Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de la Défense nationale, 2017.
No de cat. D3-37F-PDF
ISSN 2371-7335
Titre-clé : Plan ministériel (Canada. Ministère de la défense nationale)
Ce document est disponible sur le site internet au www.forces.gc.ca
This publication is also available in English.

Table des matières

MESSAGE DU MINISTRE 1

APERÇU DE NOS PLANS 3

RAISON D'ÊTRE, MANDAT ET RÔLE : COMPOSITION ET RESPONSABILITÉS 9

RAISON D'ÊTRE 9
MANDAT ET RÔLE 9

CONTEXTE OPÉRATIONNEL : LES CONDITIONS QUI INFLUENT SUR NOTRE TRAVAIL 11

RISQUES CLÉS : FACTEURS SUSCEPTIBLES D'INFLUER SUR NOTRE CAPACITÉ DE RÉALISER NOS PLANS ET D'ATTEINDRE NOS RÉSULTATS 13

RÉSULTATS PRÉVUS : CE QUE NOUS VOULONS RÉALISER AU COURS DE L'ANNÉE ET ULTÉRIEUREMENT 19

PROGRAMME 1.0 : OPÉRATIONS DE SOUTIEN ET DE COMBAT DE LA DÉFENSE 19
PROGRAMME 2.0: SERVICES DE LA DÉFENSE ET CONTRIBUTIONS AU GOUVERNEMENT 24
PROGRAMME 3.0: PRODUCTION D'ÉLÉMENTS DE FORCE DE LA DÉFENSE PRÊTS À L'ACTION 30
PROGRAMME 4.0: PRODUCTION DES ÉLÉMENTS DE CAPACITÉ DE LA DÉFENSE 35
PROGRAMME 5.0: RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT CONCERNANT LES CAPACITÉS DE LA DÉFENSE 45
SERVICES INTERNES 49

DÉPENSES ET RESSOURCES HUMAINES 51

DÉPENSES PRÉVUES 51
RESSOURCES HUMAINES PLANIFIÉES 54
BUDGET DES DÉPENSES PAR CRÉDIT VOTÉ 55
ÉTAT DES RÉSULTATS CONDENSÉ PROSPECTIF 56

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES 57

RENSEIGNEMENTS MINISTÉRIELS 57
RENSEIGNEMENTS CONNEXES SUR LES PROGRAMMES DE NIVEAU INFÉRIEUR 60
TABLEAUX DE RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES 60
DÉPENSES FISCALES FÉDÉRALES 61
COORDONNÉES DE L'ORGANISATION 61

ANNEXE A : DÉFINITIONS 63

NOTES EN FIN D'OUVRAGE 67

Cette page est laisse en blanc intentionnellement.

Message du ministre

Il me fait plaisir de présenter le Plan ministériel 2017-2018 pour le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes (FAC).

Le Plan ministériel présente aux parlementaires et aux Canadiens des renseignements sur notre travail et sur les résultats que nous tenterons d'atteindre au cours de la prochaine année. Pour améliorer la présentation de rapports aux Canadiens, ce nouveau rapport simplifié remplace le Rapport sur les plans et les priorités.

Le titre du rapport a été modifié afin de tenir compte de sa raison d'être : communiquer nos objectifs de rendement annuels ainsi que les prévisions au chapitre des ressources financières et humaines afin de livrer ces résultats. Le rapport a aussi été restructuré afin de présenter plus clairement, plus simplement et en position équilibrée des résultats réels que nous tentons d'atteindre, tout en continuant à faire preuve de transparence quant à la façon dont les deniers publics seront utilisés. Nous y décrivons les programmes et les services que nous offrons aux Canadiens, nos priorités pour l'année financière 2017-2018, et la façon dont notre travail nous permettra d'honorer les engagements indiqués dans notre mandat ministériel et ceux du gouvernement.

En 2016, nous avons entrepris les plus vastes consultations publiques sur la politique canadienne de défense des 20 dernières années. Cet examen approfondi a permis de recueillir les points de vue du public canadien, des parlementaires, des alliés et des partenaires, des spécialistes de la défense, des groupes et des leaders autochtones, et des experts de l'analyse comparative entre les sexes. Les travaux renforceront la responsabilité première des FAC de protéger le Canada, de défendre l'Amérique du Nord et de contribuer à la paix et à la sécurité dans le monde, tout en proposant une approche innovatrice permettant à la Défense nationale de relever les nouveaux défis sur le plan de la sécurité. J'ai hâte de publier la nouvelle politique de défense en 2017. Nous nous attendons à ce que le Plan ministériel évolue au cours de l'année financière pour justement refléter les priorités énumérées dans la politique.

Les objectifs globaux[1] du gouvernement pour la Défense nationale sont de veiller à ce que les FAC soient dûment préparées et dotées du matériel nécessaire pour protéger la souveraineté du Canada, défendre l'Amérique du Nord, fournir une aide en cas de désastre, mener des missions de recherche et sauvetage, appuyer les opérations de paix des Nations Unies (ONU) et contribuer à la sécurité de nos alliés, y compris dans le cadre d'opérations des forces alliées et coalisées à l'étranger. Les contributions concrètes pour appuyer la paix et la sécurité internationales et renforcer les capacités de défense occuperont une place prépondérante dans les travaux de l'Équipe de la défense au cours de la prochaine année. Nous continuerons de collaborer avec Innovation, Sciences et Développement économique Canada pour garantir que les activités d'innovation de la Défense cadrent avec le programme d'innovation du Canada et à la création d'emplois et contribuent à fournir l'équipement et les services adaptés aux besoins de nos forces.

En août 2016, le ministre des Affaires étrangères et moi avons annoncé que le Canada renouvellera son appui aux opérations de maintien de la paix de l'ONU en déployant jusqu'à 600 militaires et en allouant 450 millions de dollars au Programme pour la stabilisation et les opérations de paix d'Affaires mondiales Canada. Cette contribution accrue repose sur une approche pangouvernementale, alliant la diplomatie, le déploiement de troupes, la formation et le renforcement des capacités. Cette approche sera fondée sur la prévention des conflits, la médiation, les opérations de paix et les efforts de consolidation de la paix. Dans le cadre de cet effort

renouvelé, le Canada se concentrera, entre autres, sur la protection des civils, et le respect des droits et sur le rôle des femmes dans la prévention et le règlement des conflits.

Afin d'accomplir le travail important que nous leur confions, les FAC doivent disposer des bons outils. Une flotte moderne de chasseurs est essentielle pour défendre le Canada et la souveraineté du Canada, surtout dans le Nord du pays, et pour protéger le continent aux côtés des États-Unis. Le gouvernement poursuivra, avec prudence la mise en oeuvre du projet de remplacement de la flotte de chasseurs CF-18 et lancera un appel d'offres ouvert et transparent, dans le cadre de son mandat actuel. Pour répondre aux besoins du Canada jusqu'à la livraison des chasseurs CF-18 permanents, nous avons entamé des discussions sur l'achat d'une flotte intérimaire. La Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale restera une assise de notre programme visant à garantir la capacité navale du Canada. En outre, grâce à la technologie de suivi de la force bleue, les commandants et les troupes sur le terrain auront une vue d'ensemble du champ de bataille que leur fournissent pas les cartes classiques.

Le gouvernement a renforcé l'engagement du Canada à l'égard de la sécurité transatlantique, notamment par des déploiements militaires en Ukraine et dans le cadre de mesures de défense et de dissuasion de l'OTAN en Europe. En tant que l'une des quatre nations-cadre (aux côtés des États-Unis, du Royaume-Uni et de l'Allemagne), le Canada dirigera un solide groupement tactique multinational en Lettonie, dans le cadre de la présence avancée renforcée de l'OTAN, preuve du soutien indéfectible du Canada à l'Alliance et à la protection des territoires de l'Alliance.

Par l'intermédiaire de l'opération IMPACT en Irak – la participation militaire du Canada à la Coalition internationale visant à combattre Daech[1] – les FAC jouent un rôle important, aux côtés des alliés et des partenaires, pour créer les conditions propices à une stabilité à long terme et un monde plus sécuritaire. Les FAC mènent des opérations aériennes, assurent la formation et fournissent de l'aide aux forces de sécurité irakiennes, contribuent au renforcement des capacités des forces régionales et appuient la Coalition avec du personnel hautement qualifié. Il est évident qu'une combinaison de sécurité, de diplomatie, d'aide humanitaire et de développement est nécessaire pour lutter contre la menace que représente Daech.

En outre, nous multiplions les initiatives pour mieux prendre soin des membres des FAC et obtenir la confiance de nos anciens combattants. Anciens Combattants Canada (ACC) et la Défense nationale continuent de tout mettre en œuvre pour simplifier la transition des militaires qui sont libérés des forces armées et qui commencent à recevoir des services d'ACC. Le système de santé militaire s'occupe activement, tous les jours et pendant les opérations, des maladies et des blessures physiques et psychologiques qui affectent le personnel militaire. Les problèmes de santé mentale, par exemple, sont encore stigmatisés, et des progrès sont réalisés par l'éducation, des discussions et l'accès précoce au traitement. Le chef d'état-major de la défense et moi prenons également des mesures énergiques pour établir et maintenir un milieu de travail exempt de toute forme de harcèlement et de discrimination. Le changement culturel, et non la simple conformité du comportement, demeure notre objectif prioritaire.

Depuis ma nomination, il y a 15 mois, j'ai une meilleure vue d'ensemble de l'expertise des membres militaires et civils de l'Équipe de la défense. Je travaille activement avec eux pour assurer la sécurité et la sûreté des Canadiens au pays et que le Canada demeure un partenaire fort et fiable, engagé dans le monde.

L'original signé par :

L'honorable Harjit S. Sajjan, c.p., OMM, MSM, CD, député

Ministre de la Défense nationale

[1] Aussi le soi-disant État islamique en Irak et au Levant.

Aperçu de nos plans

Le Plan ministériel 2017-2018 est notre plan de dépenses annuel; il décrit nos priorités, les résultats prévus et les ressources requises connexes. Dans le présent rapport, nous avons cherché à définir clairement les résultats que nous voulons atteindre, ainsi que les ressources nécessaires pour y parvenir. Le rapport reflète notre volonté de respecter les engagements formulés dans la lettre de mandat du ministre, ainsi que les normes d'excellence opérationnelle et administrative les plus rigoureuses.

Examen de la politique de défense

Au cours de l'année 2016, nous avons entrepris un examen rigoureux et approfondi de la politique de défense. Cet examen s'est avéré un exercice utile. Pour la première fois depuis le début des années 1990, nous avons permis au public canadien, aux experts de la défense, aux parlementaires et à nos plus proches alliés de participer au processus en offrant leurs points de vue. Nous avons également mené une analyse interne approfondie.

Les résultats de l'examen de la politique de défense devraient être publiés en 2017. Au cours de la prochaine année, le passage à une nouvelle politique de défense occupera une place prépondérante dans nos travaux. Nous gérerons judicieusement sa mise en œuvre et réorienterons nos priorités pour respecter la direction établie. Par conséquent, le Plan ministériel évoluera pendant l'année financière 2017-2018 pour garantir que nous sommes en mesure de produire des résultats pour les Canadiens.

Priorités organisationnelles

Nos priorités organisationnelles soulignent l'importance pour la haute direction et les dirigeants des FAC d'affecter des ressources aux principales initiatives requises pour aplanir les obstacles à l'atteinte des résultats attendus, d'atténuer les principaux risques et de donner suite à l'orientation particulière du gouvernement.

Assurer l'excellence opérationnelle durable et la posture de la force et de disponibilité opérationnelle des FAC

L'Équipe de la Défense se tiendra prête à mener un large éventail d'opérations, conformément aux directives du gouvernement. Nous maintiendrons activement notre capacité à soutenir nos engagements actuels et à fournir des solutions stratégiques au gouvernement afin de surmonter les défis de sécurité futurs.

- Nous continuerons d'assurer une surveillance constante de la masse terrestre du Canada, ainsi que des approches aériennes et maritimes, et des domaines de l'espace et du cyberespace. Nous demeurerons prêts à prendre des mesures pour contrer les menaces avant qu'elles n'atteignent les rives du Canada, et à intervenir de façon appropriée en cas d'événements imprévus ou de demandes d'aide, partout au pays.
- Pendant les périodes de crise, nous continuerons d'offrir nos capacités de défense pour améliorer la sécurité des Canadiens. Nous concentrerons nos efforts sur la responsabilité principale des FAC en matière de recherche et de sauvetage, qui consiste à fournir les services de recherche et de sauvetage aéronautiques et de coordonner le système de recherche et de sauvetage aéronautique et maritime. Nous déploierons des ressources de recherche et de sauvetage capables d'atteindre des personnes en détresse n'importe où au Canada, 24 heures sur 24 et sept jours sur sept. Nous demeurerons prêts à aider les autorités provinciales et territoriales à assurer la sécurité des Canadiens advenant un désastre naturel au pays, lorsque de l'aide est demandée. Dans le cadre de l'opération LENTUS,[2] les FAC prendront les mesures nécessaires pour répondre rapidement et efficacement aux crises comme les inondations, les feux de forêt et les ouragans.

- Nous assurerons activement une présence canadienne visible dans l'Arctique, tout en améliorant les relations avec nos partenaires dans le Nord, par l'exécution d'opérations annuelles dans le Nord, auxquelles prendront part nos Rangers canadiens.
- Nous respecterons nos obligations issues du traité NORAD, c'est-à-dire détecter, prévenir et éliminer les menaces visant le Canada et l'Amérique du Nord. Nous continuerons de travailler en étroite collaboration avec les États-Unis en vue de moderniser le traité NORAD pour veiller à relever ensemble les nouveaux défis.
- Nous continuerons de concentrer nos efforts sur l'instruction, le renseignement et l'aide humanitaire en Irak et en Syrie, tout en répondant aux besoins des forces de la coalition sur le terrain en vue de démanteler et de défaire Daech.
- Nous déploierons nos efforts et nos capacités à l'appui des mesures d'assurance et de dissuasion de l'OTAN dans le but de promouvoir la sécurité et la stabilité en Europe centrale et en Europe de l'Est. Nous déploierons également des forces militaires en Lettonie, et formerons et dirigerons un robuste groupement tactique multinational dans le cadre de la présence avancée renforcée de l'OTAN.
- Nous continuerons d'offrir de l'instruction militaire aux membres des forces ukrainiennes et de renforcer leurs capacités afin de soutenir les efforts de l'Ukraine pour assurer sa souveraineté, sa sécurité et sa stabilité.
- Nous nous engageons à déployer jusqu'à 600 troupes à l'appui des opérations de maintien de la paix de l'ONU, et garantirons que les ressources et les employés spécialisés des FAC du Canada soient prêts à intervenir lorsque l'ordre est donné par le gouvernement du Canada. Nous intégrerons pleinement les perspectives sexospécifiques lors de la planification et de l'exécution des opérations des FAC, de manière à gérer les répercussions des conflits armés, variables selon qu'elles concernent des hommes, des femmes, des filles ou des garçons.

Renforcer l'Équipe de la Défense

Personnel

L'Équipe de la Défense est l'épine dorsale de notre capacité de défense, et notre plus grand atout. Pour réussir une mission, il faut pouvoir compter sur des employés sains, bien formés et motivés. Cette année, nous donnerons suite aux initiatives principales en cours afin de cultiver davantage l'inclusion et le respect au sein de notre organisation.

- En étroite collaboration avec Anciens Combattants Canada, nous veillerons à assurer une transition sans failles en ce qui a trait à l'accès aux programmes et services d'Anciens Combattants Canada pour les membres des FAC. Nous viserons principalement la réduction de la complexité, l'amélioration de l'échange d'information, la réorganisation de la prestation de services, ainsi que la rationalisation et la simplification, dans la mesure du possible. En unissant nos efforts, nous souhaitons mieux anticiper les besoins actuels et futurs de nos membres et y répondre pour garantir leur accès rapide aux avantages sociaux, la certitude à l'égard des soins, et leur accès aux programmes et aux services.
- Nous continuerons de mettre en œuvre l'opération HONOUR pour éliminer les comportements sexuels dommageables et inappropriés au sein de l'armée canadienne, et de faire progresser des initiatives axées sur les soins des victimes avec un soutien adapté et individuel à l'échelle de l'organisation. Nous continuerons de surveiller et d'évaluer les effets de l'opération HONOUR, et nous apporterons des modifications au besoin. Nous pourrons ainsi garantir que les changements culturels positifs et permanents à l'égard des attitudes et des comportements au sein des FAC qui sont l'objectif de l'opération HONOUR aient réellement lieu sur le terrain.
- Nous nous concentrerons sur la santé et le bien-être afin de répondre aux besoins relevés en matière de santé et de bien-être, nous viserons à pallier les insuffisances en utilisant les programmes existants et en élaborant de nouvelles initiatives, au besoin, et coordonnerons autant que possible les initiatives civiles et militaires.
- Comme nous sommes conscients de l'importance des soins de santé mentale, nous élaborons une stratégie exhaustive de prévention du suicide à l'intention des membres des FAC et des anciens combattants, en collaboration avec Anciens Combattants Canada. La stratégie cherchera à s'appuyer sur des initiatives pangouvernementales existantes et à accroître la participation de la haute direction

des FAC aux programmes existants afin de réduire les suicides, les tentatives de suicide et l'idéation suicidaire.

- Nous planifierons des recherches sur les attitudes envers les enjeux liés aux lesbiennes, aux gais, aux bisexuels, aux transgenres, aux queers et aux bispirituels, le climat de diversité, la tolérance ou l'intolérance ethnique, et les compétences transculturelles pour appuyer la stratégie et le plan d'action en matière de diversité des FAC.

La capacité de l'Équipe de la Défense est un enjeu continu susceptible de compromettre notre capacité de répondre aux attentes actuelles ou futures. Pour réussir, nous devons disposer de suffisamment de personnel possédant les bonnes compétences, au bon endroit et au bon moment. Cette année, nous chercherons à promouvoir nos activités de recrutement, de formation et de maintien en poste en tenant compte des recommandations présentées par le rapport du vérificateur général et du rapport de l'ombudsman.

- Nous ferons progresser notre examen exhaustif de l'ensemble du processus de recrutement afin de veiller à ce qu'il soit plus opportun et efficace, tout en répondant mieux aux besoins des recrues potentielles.
- Nous élaborerons des campagnes de marketing et de publicité pour le recrutement, afin de sensibiliser la population et de soutenir les priorités de recrutement principales.
- Nous transformerons le programme d'instruction individuelle et d'éducation pour répondre aux exigences de l'environnement de sécurité de l'avenir en matière de production de personnel.
- Nous élaborerons et mettrons en œuvre une stratégie de maintien en poste de l'effectif des FAC pour garantir que nos membres demeurent qualifiés, compétents et motivés. Nous nous concentrerons sur les domaines où les membres des FAC ont demandé des améliorations, comme la gestion de carrière, le soutien de la famille, la santé mentale et le soutien du bien-être, et la diversité, tout en prenant en considération les dispositions en matière de rémunération et d'avantages sociaux.
- Nous examinerons attentivement la possibilité d'accroître la taille des effectifs des Rangers canadiens et d'améliorer autrement les capacités. À la suite des consultations tenues en 2016 et de l'élaboration d'options précises, nous mettrons au point les modes d'action possibles.

Équipement

Pour soutenir les missions au pays comme à l'étranger, il faut des FAC modernes et bien équipées. Nous continuerons de mettre l'accent sur le processus de renouvellement de notre équipement majeur. Les flottes existantes de chasseurs CF-18 et de navires de guerre du Canada feront partie de nos principales considérations.

- Cette année, nous mettrons l'accent sur la construction continue des navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique; la conception et le génie de la production des navires de soutien interarmées, et la progression des activités des travaux de définition du projet de navire de combat canadien. La Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale demeurera au cœur de notre programme d'approvisionnement afin de garantir la capacité navale du Canada. Cette stratégie procurera des avantages supplémentaires, comme la stimulation d'investissements et d'emplois, de la croissance et de l'innovation dans l'ensemble de l'économie.
- Nous continuerons à travailler de concert avec Services publics et Approvisionnement Canada au lancement d'un appel d'offres ouvert et transparent pour le remplacement du chasseur CF-18, en misant sur des options qui répondent aux besoins du Canada en matière de défense. Afin de répondre aux besoins du Canada jusqu'à la livraison des chasseurs CF-18, nous favoriserons les discussions pour se procurer d'une flotte provisoire.

Nous intégrerons plusieurs capacités nouvelles et de remplacement dans nos milieux maritimes, terrestres et aérospatiaux cette année.

- À l'automne 2017, un pétrolier ravitailleur d'escadre en mer provisoire fournira à la Marine royale canadienne (MRC) la capacité temporaire de ravitailler en carburant et autres fournitures vitales des navires en mer dans les environnements ne présentant aucune menace, jusqu'à ce que les futurs navires de soutien interarmées soient ajoutés à la flotte de la MRC. La marine pourra ainsi mener des opérations de longue durée loin de ses ports d'attache, sans dépendre de navires ou de ports d'escale étrangers.

- Nous commencerons à livrer un nouveau véhicule de modèle militaire normalisé qui remplacera la flotte de véhicules logistiques moyens à roue qui date de 35 ans. Ces nouveaux véhicules renouvelleront la capacité de transporter les troupes, le matériel et l'équipement par voie terrestre, tant au Canada qu'en théâtre.
- Nous commencerons à livrer de nouveaux fusils plus puissants et durables aux groupes de patrouilles des Rangers, afin de remplacer les fusils Lee-Enfield qui datent de 70 ans.
- Des capacités de suivi de la force bleue seront fournies à nos pelotons et à nos compagnies d'infanterie dans le cadre du projet d'équipement intégré du soldat. Cette technologie donnera aux commandants et aux troupes sur le terrain un portrait en temps réel du champ de bataille que n'offrent pas les cartes classiques, ce qui améliorera la connaissance de la situation sur le terrain.
- Nous continuerons également l'intégration du CH-148 Cyclone, un hélicoptère maritime de classe internationale capable d'accomplir tout type de mission qui viendra remplacer le CH-124 Sea King en tant que principal hélicoptère maritime embarqué du Canada.

Infrastructure

Le gouvernement est déterminé à faire en sorte que les membres des FAC et leur famille disposent du soutien dont ils ont besoin, y compris des installations sécuritaires et modernes où vivre, travailler et s'entraîner. Dans le budget de 2016, le gouvernement a fourni 200,5 millions de dollars sur deux ans pour entreprendre des projets d'infrastructure dans les bases des FAC et d'autres propriétés vouées à la défense à l'échelle du Canada. Dans le cadre de cette affectation de fonds, 50 millions de dollars seront investis dans le portefeuille de logements des militaires. En réponse au rapport du vérificateur général de l'automne 2015, nous apporterons les changements recommandés pour améliorer l'exécution du programme de logement militaire.

Nous présenterons une proposition pour rationaliser l'infrastructure de la défense au Canada. Notre plan comprend la diminution des coûts d'énergie grâce à l'utilisation de marchés de service, la réduction du coût total de possession au moyen de l'utilisation d'ententes de partenariat public/privé, et l'établissement d'un portefeuille d'infrastructure de taille appropriée en produisant un plan de biens immobiliers national exhaustif et intégré.

Peuples autochtones

En appui à l'engagement du gouvernement de renouveler les relations de nation à nation avec les peuples autochtones, nous assurerons la coordination avec le Secrétariat aux affaires autochtones pour garantir le respect des obligations de mise en œuvre des traités liées aux opérations militaires, à la passation de marchés, et à la planification de l'utilisation des terrains. Nous respecterons mieux nos obligations envers les peuples autochtones en mettant en œuvre efficacement la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Nous cherchons à établir une relation avec les peuples autochtones qui est fondée sur la reconnaissance des droits, le respect, la collaboration et le partenariat.

Force de l'avenir

La nouvelle politique de défense permettra à l'Équipe de la Défense de répondre aux défis actuels et émergents. Dans ce contexte, nous élaborerons en 2017 un nouveau plan d'investissement, actualiserons le Guide d'acquisition de la Défense et mettrons à jour la Directive sur la posture de la force et la disponibilité opérationnelle. Ensemble, ces documents aideront à définir une voie à suivre durable pour fournir des capacités de défense et offrir à nos soldats, marins et pilotes les ressources dont ils ont besoin pour garantir la sécurité nationale du Canada, aujourd'hui et à l'avenir.

Conformément à la lettre de mandat du ministre, nous poursuivrons nos efforts en étroite collaboration avec la Sécurité publique pour fournir de l'information et faire progresser une nouvelle stratégie de cybersécurité. Ensemble, en collaboration avec d'autres ministères gouvernementaux, nous continuerons à définir et à renforcer un cadre de sécurité entourant les cybermenaces.

Dans le cadre de nos projets de sciences et technologies, nous investirons dans des projets qui cherchent à relever les défis pressants en matière de sûreté et de sécurité publiques auxquels le Canada est confronté. Nous concentrerons nos efforts sur les opérations dans l'espace et le cyberespace et continuerons de mettre au point des capacités relatives aux processus en matière de renseignements, de surveillance et de reconnaissance, ainsi qu'aux processus stratégiques. Nous fournirons des conseils qui informeront la haute gestion et les planificateurs militaires et les aideront dans leur travail visant à préparer les FAC et à garantir que

nous avons les bonnes capacités en place pour faire face aux menaces futures à l'égard du Canada et de ses intérêts.

Depuis longtemps, nous expérimentons avec de nouvelles approches pour améliorer la sûreté et la sécurité des Canadiens, et protéger les intérêts du Canada au pays et à l'étranger. Tout au long de l'année, nous recenserons et évaluerons les résultats attendus à l'égard des approches d'expérimentation qui ont une incidence directe sur les Canadiens. Nous travaillerons en vue de nous assurer qu'un pourcentage fixe du financement des programmes est consacré à l'expérimentation de nouvelles approches pour des problèmes existants, à la mesure des répercussions des programmes et à la production de rapports concernant nos efforts.

Assurer l'intendance des ressources et la viabilité financière de la Défense

Un financement stable et durable de la défense contribuera à favoriser la mise en œuvre réussie de nos plans et l'atteinte de résultats. Forts de l'engagement formulé dans la lettre du mandat du ministre de travailler avec le ministre des Finances pour maintenir les niveaux de dépenses actuels de la Défense nationale, y compris les augmentations déjà prévues, nous poursuivrons nos efforts pour améliorer la gestion d'une budgétisation pluriannuelle et, de concert avec les organismes centraux, nous élaborerons une stratégie de financement plus efficace pour la défense.

Les Canadiens s'attendent à ce que nous nous acquittions de nos engagements, et exigent que nous utilisions les fonds publics à bon escient. Dans le cadre de nos initiatives de renouvellement de la Défense, nous demeurerons déterminés à créer une organisation rationalisée et efficace, et à réaliser des économies en vue de réinvestir dans les capacités et la disponibilité militaires. Nous instaurerons une culture plus propice à la mesure, à l'évaluation et à l'innovation dans la conception et l'exécution des programmes et des politiques. Nous espérons prendre de meilleures décisions qui garantiront une bonne utilisation des fonds publics.

Conclusion

Clairement, la réussite de notre Plan ministériel repose sur la force de l'Équipe de la Défense et de nos ressources, ainsi que sur nos relations avec d'autres ministères gouvernementaux, l'industrie et les partenaires pour fournir les capacités nécessaires en vue d'assurer un Canada solide et sûr.

Au cours de 2017-2018, nous continuerons de surveiller la mise en œuvre du Plan ministériel et nos progrès dans l'atteinte de nos objectifs. Nous évaluerons l'efficacité de notre travail, et nous sommes déterminés à apporter les modifications requises pour garantir que nos priorités demeurent en harmonie avec les ressources ainsi qu'avec les politiques et les orientations du gouvernement. Pour ce faire, nous travaillerons en étroite collaboration avec nos partenaires pour veiller à ce que les décisions en matière de défense soient prises dans l'intérêt public. Nous sommes résolus à produire des résultats pour les Canadiens et nous avons hâte de partager nos réalisations et les leçons retenues dans des rapports futurs.

Pour en savoir plus sur les plans, les priorités et les résultats prévus du Ministère de la défense nationale et les Forces armées canadiennes, consulter la section « Résultats prévus » du présent rapport.

Cette page est laisse en blanc intentionnellement.

Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités

Raison d'être

Au nom de la population canadienne, les Forces armées canadiennes (FAC) et le ministère de la Défense nationale (MDN) se tiennent prêts à exécuter trois rôles essentiels :

- Protection du Canada et défense de notre souveraineté;
- Collaboration avec le plus proche allié du Canada, les États-Unis, en vue de la défense de l'Amérique du Nord; et
- Contribution à la paix et à la sécurité dans le monde grâce à des opérations menées à l'échelle internationale, la plupart du temps en partenariat avec des alliés d'autres pays.

En vertu de la Loi sur la Défense nationale, le MDN et les FAC sont deux entités distinctes travaillant ensemble au quartier général de la Défense nationale à s'acquitter de leur principale responsabilité, qui consiste à assurer la défense du Canada et des Canadiens.

Mandat et rôle

Ce mandat incombe au ministre de la Défense nationale. Le ministre dirige l'ensemble du Ministère et est responsable de tous les enjeux touchant le MDN et les FAC, conformément à la Loi sur la défense nationale (LDN).

Le MDN a une relation étroite avec Anciens combattants Canada telle que démontrer par le ministre des anciens combattants qui a un double rôle en tant que ministre associé de la Défense nationale. Ce poste est fourni par la LDN. Le ministre associé de la Défense nationale est responsable des dossiers de la Défense tel que mandaté par le Premier ministre avec une priorité spécifique d'assurer une transition harmonieuse pour les membres des FAC qui quitte le service militaire.

Le ministre de la Défense nationale reçoit l'aide du sous-ministre (SM), nommé par le gouverneur en conseil sur recommandation du cabinet. Le SM est son conseiller civil principal, et il est autorisé par la loi à s'occuper, au nom du ministre, de nombreux aspects de la gestion et de la direction du ministère. Il est chargé de donner des conseils stratégiques, de gérer le Ministère, d'assurer la coordination interministérielle, de s'occuper des relations internationales en matière de défense, de contribuer au renouvellement de la fonction publique et de gérer les relations fédérales-provinciales ainsi que le portefeuille ministériel. Il est aussi l'administrateur des comptes en vertu de la Loi sur la gestion des finances publiques et il est tenu de donner des explications sur les questions dont il est responsable devant les comités parlementaires.

Le chef d'état-major de la défense (CEMD) est le principal fournisseur de conseil militaire au gouvernement et est directement responsable du commandement, du contrôle et de l'administration des FAC ainsi que des programmes de soutien du personnel, de bien-être et de maintien du moral pour les militaires et leurs familles. Il est nommé par le gouverneur en conseil sur recommandation du cabinet. Le CEMD conseille le ministre de la Défense nationale sur des questions comme les besoins militaires actuels et futurs, les capacités de la force, les plans d'action possibles et les conséquences d'entreprendre (ou de ne pas entreprendre) diverses activités militaires. Le CEMD doit également entretenir des relations militaires avec les alliés et les partenaires étrangers et internationaux du Canada. Le CEMD doit rendre compte au ministre de la Défense nationale du déroulement des activités des FAC, ainsi que de la disponibilité opérationnelle de ces dernières et de leur capacité à mener à bien les engagements et les obligations militaires du gouvernement. Le CEMD conseille aussi le premier ministre et le Cabinet sur des développements et des enjeux militaires importants.

Pour obtenir de plus amples renseignements généraux sur le ministère, consulter la section « Renseignements supplémentaires » du présent rapport. Pour plus de renseignements sur les engagements organisationnels formulés dans la lettre de mandat du ministère, consulter la lettre de mandat du ministre sur le site Web du premier ministre du Canada.[3]

Contexte opérationnel : les conditions qui influent sur notre travail

La Défense nationale est confrontée à des facteurs externes et internes qui peuvent nuire à sa capacité d'atteindre ses objectifs ou de façonner l'établissement de nouvelles priorités.

À l'étranger, le Canada doit composer avec un environnement de sécurité incertain, complexe et fluctuant qui comprend un vaste éventail de menaces et de défis classiques et non conventionnels. La situation en Europe orientale et au Moyen-Orient est actuellement un sujet de préoccupation important, mais un certain nombre d'autres tendances devront être examinées. Ces tendances ont été évaluées dans le cadre de l'examen de la politique de défense en vue d'élaborer une nouvelle politique de défense canadienne qui positionnerait le mieux possible l'Équipe de la Défense de sorte qu'elle puisse contrer les menaces avant qu'elles atteignent nos rives, et saisir les occasions de réaliser des effets stratégiques pour le Canada.

L'intervention agressive de la Russie en Ukraine a clairement démontré que les menaces d'acteurs étatiques – qui combinent souvent des tactiques traditionnelles et non conventionnelles – persistent au sein de l'environnement de sécurité international. Les rivalités et conflits géopolitiques dans la région de l'Asie-Pacifique ainsi que la prolifération des armes et les essais de missiles balistiques dans des endroits comme la Corée du Nord, sont une source d'inquiétude croissante. De nombreuses tensions régionales au Moyen-Orient et en Afrique pourraient s'exacerber relativement rapidement et avoir de graves conséquences sur la stabilité régionale et internationale, et possiblement mener à une migration massive et à des flots de réfugiés.

Les défis constants liés à la fragilité de certains États – comme la piètre gouvernance, les institutions politiques faibles et non inclusives, les différends ethniques, les frontières poreuses et l'extrémisme religieux – continuent de persister, et les menaces provenant d'acteurs non étatiques posent encore de réels dangers. La montée du terrorisme dans des espaces non gouvernés, en raison des organisations extrémistes violentes qui élargissent leur portée géographique, continue d'être une caractéristique clé de l'environnement de sécurité international actuel. De plus, l'instabilité à l'étranger a un impact sur la sécurité au Canada; la menace du terrorisme en sol nord-américain continue d'exister, et les FAC jouent un rôle essentiel pour contrer cette menace avant qu'elle atteigne nos rives. Du fait que la menace terroriste évolue, que le terrorisme d'origine intérieure continue de poser des problèmes d'application de la loi et que la présence de combattants étrangers complique toujours les opérations de lutte contre le terrorisme à l'étranger, le lien entre les dimensions nationale et internationale du terrorisme nécessite une attention toute particulière. Notre sécurité nationale est étroitement liée à la sécurité internationale.

Le Canada doit également gérer l'intérêt international grandissant à l'égard de l'Arctique et les défis liés à l'évolution de l'environnement et à l'accès accru à nos voies navigables du Nord. Un accroissement des activités humaines dans le Nord, auquel s'ajoute un intérêt international grandissant à l'égard de l'Arctique, a mené à une demande accrue d'une présence des FAC dans le Nord. Cela comprend une observation et une surveillance constantes, un état de préparation accru à mener des opérations dans la région, et une augmentation de la demande pour des interventions d'urgence. Les préoccupations en matière de défense et de sécurité, comme les interventions en cas de catastrophe, les déversements illégaux et l'espionnage, s'intensifieront probablement à mesure que le niveau d'activité dans le Nord augmentera.

Au-delà de l'Arctique, les FAC sont parfois appelées à aider d'autres ministères gouvernementaux avec des problèmes récurrents, comme le trafic illicite et les déplacements illégaux. Compte tenu de la fréquence et de la gravité croissantes des catastrophes naturelles au Canada, particulièrement la hausse des incendies et des inondations, les forces militaires sont de plus en plus appelées à fournir de l'aide aux Canadiens touchés par de tels événements.

L'émergence de capacités nouvelles a un effet sur la façon dont les militaires mènent leurs opérations. Cette évolution s'accompagne de la nécessité de s'adapter, tant en ce qui a trait aux capacités requises qu'aux ensembles de compétences nécessaires pour soutenir la force de l'avenir.

La cybersécurité et l'espace représentent des défis d'importance croissante en matière de sécurité et de défense pour le Canada et ses alliés. Les FAC dépendent fortement du cyberenvironnement, et les capacités spatiales deviennent une composante de plus en plus critique des opérations militaires. Les menaces dans ces domaines soulèvent de vives inquiétudes.

En raison de l'évolution rapide de la cybertechnologie et de la diversité des acteurs qui sont en mesure de l'utiliser, il est extrêmement difficile de suivre le rythme des menaces. Le nombre de pays et d'acteurs non étatiques (p. ex. terroristes, criminels et pirates informatiques) qui sont capables d'exécuter des cyberopérations perturbatrices et qui sont disposés à cibler des intérêts occidentaux augmente constamment. À cela s'ajoute la prolifération des cyberoutils et cybertechniques de plus en plus complexes qui peuvent être utilisés pour atteindre une vaste gamme d'objectifs (p. ex. espionnage, vol et sabotage) au moyen d'un investissement financier relativement faible. Il s'agit d'une menace extrêmement complexe qui représente un défi considérable pour les FAC et le Canada dans son ensemble.

Auparavant, l'espace était l'apanage de quelques pays avancés, mais de plus en plus d'États se dotent de capacités spatiales à des fins militaires. De plus, des entreprises commerciales offrent des capacités spatiales extrêmement perfectionnées en vente libre, comme des communications par satellite, des radars ainsi que des données optiques, lesquelles peuvent être utilisées à des fins civiles et militaires. Par ailleurs, certains pays mettraient au point une gamme de contremesures spatiales ou d'armes antisatellites qui menace notre accès collectif à l'espace et son utilisation. Ces armes posent des problèmes environnementaux, constituent un danger d'origine humaine et augmentent les débris dans l'espace, ce qui constitue une menace pour les systèmes spatiaux alliés.

En même temps, les FAC dépendent fortement des capacités spatiales, comme la précision des données fournies par le système de localisation GPS pour améliorer la manœuvrabilité des forces et frapper les cibles avec précision, et ainsi limiter les pertes civiles. En outre, les communications par satellite sont essentielles au commandement et au contrôle des opérations militaires, surtout dans les régions reculées du Canada et dans le monde. Les capacités spatiales de recherche et de sauvetage permettent aux FAC de venir en aide plus rapidement aux Canadiens en détresse. Les satellites de reconnaissance fournissent des images très détaillées de zones autrement inaccessibles, dont les approches maritimes du Canada.

Dans l'ensemble, la modernisation des opérations militaires exige de nouvelles capacités et compétences. Les employés spécialisés dans ces domaines émergents seront très recherchés. Il s'agira donc de trouver le meilleur moyen de combler cette pénurie de main-d'œuvre. De plus, en raison de la nature imprévisible de la sécurité nationale et internationale, il importera de maintenir une force agile et adaptable capable d'appuyer un éventail de tâches opérationnelles. Cela exige du personnel sélectionné avec soin, instruit et formé qui est physiquement et psychologiquement apte à répondre aux besoins en perpétuel changement du Canada sur le plan de la défense.

Risques clés : facteurs susceptibles d'influer sur notre capacité de réaliser nos plans et d'atteindre nos résultats

Comme il a été mentionné dans la section relative au contexte opérationnel, la Défense nationale subit l'influence d'une panoplie de facteurs à la fois externes et internes, nationaux et internationaux, qui influent sur la façon dont nous réalisons notre mandat. Ces facteurs présentent à la fois des risques et des possibilités dont la Défense tiendra compte lorsqu'elle s'acquittera de ces rôles et de ces responsabilités.

La détermination des principaux risques passe par le regroupement de renseignements sur les risques, recueillis auprès de sources internes et externes, et par la prise en considération de ces renseignements dans le contexte de notre mandat. Les principaux risques auxquels nous faisons face sont présentés comme suit dans le Plan de la Défense 2016-2019 :

- État de préparation de la Défense;
- Capacité de l'Équipe de la Défense;
- Résilience stratégique;
- Mise en œuvre des capacités;
- Gestion de l'information/technologies de l'information intégrée;
- Contrôles financiers et production de rapports sur les stocks et les actifs; et
- Sécurité

Un certain nombre de mesures de contrôle ont été mises en place pour pallier ces risques. Les initiatives de stratégie d'intervention mentionnées dans le présent rapport sont décrites dans le tableau ci-dessous. Nous continuerons de surveiller les nouveaux enjeux, les développements et les tendances afin de prévoir et d'atténuer les risques qui y sont associés. Ainsi, nous demeurerons prêts à intervenir, à conseiller le gouvernement du Canada et à lui proposer des options fondées sur des forces et des capacités déjà préparées.

Principaux risques

Risques	Stratégie de réponse au risque	Lien aux programmes du ministère	Lien aux priorités pangouvernementales et ministérielles
Disponibilité opérationnelle de la Défense Il se peut que la Défense nationale ne dispose pas d'assez d'éléments de force de disponibilité opérationnelle appropriée prête à intervenir si des missions sont menées en parallèle ou se succèdent rapidement sans que les forces aient le temps de se reconstituer. Cela comprend les missions déjà prévues à l'avance ainsi que les interventions en cas	Continuer à faire évoluer la Directive du CEMD sur la posture de la force et la disponibilité opérationnelle, afin de s'assurer que les niveaux de disponibilité opérationnelle annuels suivent le rythme de l'évolution des contextes national et international. En réponse à l'évolution de la Directive du CEMD sur la posture de la force et la disponibilité opérationnelle, poursuivre la mise en œuvre d'un programme complet de gestion de l'état de préparation interarmées, programme qui permet de s'assurer que les FAC sont prêtes à appuyer l'exécution des engagements nationaux et internationaux du	3.0 5.0	Assurer la posture de la force et de disponibilité opérationnelle des FAC

d'évènement imprévus qui, par leur nature ont une durée, un nombre, un lieu et un effet imprévisibles.	gouvernement du Canada. Veiller à ce que le Programme de gestion de l'état de préparation interarmées évolue de telle sorte qu'il renforce la souveraineté du Canada, et s'assurer qu'il cadre avec les engagements pris par le Canada à l'égard de ses alliés et d'autres partenaires internationaux. Il s'agit notamment de mettre en œuvre un programme d'exercice complet comportant un processus de validation objectif et un mécanisme institutionnalisé de rétroaction sur les leçons retenues.		
	La posture de la force et son état de disponibilité opérationnelle permettront de cerner les problèmes de simultanéité susceptibles d'entraver la disponibilité opérationnelle collective pour une mission, quelle que soit la tâche assignée, et de définir les mesures d'atténuation pouvant être prises.	3.0	Assurer la posture de la force et de disponibilité opérationnelle des FAC
Capacité de l'Équipe de la Défense Il se peut que la Défense nationale n'ait pas suffisamment de personnel possédant les bonnes compétences, au bon endroit et au bon moment, ce qui risque d'entraver sa capacité à répondre à ses propres attentes actuelles ou futures du gouvernement du Canada.	Élaborer et opérationnaliser une stratégie intégrée des ressources humaines du MDN et des FAC afin d'harmoniser les besoins actuels et futurs en main-d'œuvre et les priorités de la Défense, et de s'assurer que les ressources sont stratégiquement et efficacement affectées au sein de l'organisation, l'objectif étant de garantir que l'Équipe de la Défense continue à soutenir et à exécuter les opérations, qu'elle adopte une posture permettant la mise en œuvre de nouvelles capacités, et qu'elle soit à même d'exploiter les capacités futures et d'écarter les menaces futures.	4.0 5.0 6.0	Renforcer l'Équipe de la Défense
	Élaborer et mettre en œuvre des initiatives de recrutement et de maintien en poste et assurer une gestion prudente des activités de recrutement afin d'atteindre les niveaux de personnel prescrits par le gouvernement du Canada. Cette approche permettra de renforcer les effectifs de la Force régulière et de la Force de réserve des FAC, et de s'assurer qu'ils sont représentatifs de la diversité de la population du Canada et reflètent les valeurs canadiennes.	4.0 6.0	Renforcer l'Équipe de la Défense
	Poursuivre l'exécution du plan pluriannuel des effectifs afin de gérer plus efficacement les FAC au cours de leur transformation en vue de répondre à des défis nouveaux et émergents.	4.0	Renforcer l'Équipe de la Défense
	Mener un examen complet de l'effectif de la Première réserve, de façon à être prêts à répondre aux futures directives du gouvernement du Canada concernant le renforcement des réserves, et veiller à ce que les forces de réserve appuient plus efficacement les efforts de la Défense nationale.	5.0	Renforcer l'Équipe de la Défense

	Assurer une surveillance continue de la formation et de l'éducation, des soins de santé et des autres fonctions liées au personnel militaire, afin de réaliser des gains d'efficacité pouvant être réinvestis pour soutenir notre personnel.	4.0 5.0	Renforcer l'Équipe de la Défense Assurer l'intendance des ressources et la viabilité financière de la Défense
	Transformer les pratiques et les procédures de gestion des effectifs civils afin de donner à la Défense la souplesse voulue pour investir dans la croissance du nombre d'employés civils dans des secteurs nouveaux et émergents, et pour multiplier les gains d'efficacité. Cette démarche permettra d'appuyer davantage la diversité au sein de l'effectif civil, et de s'assurer que ce dernier est représentatif de la population canadienne. Elle contribuera en outre à la promotion d'un environnement progressif et respectueux, dont tous les Canadiens pourront être fiers et qui maximisera les occasions de participer offertes à nos membres civils.	6.0	Renforcer l'Équipe de la Défense Assurer l'intendance des ressources et la viabilité financière de la Défense
	Veiller à ce que les membres des FAC aient facilement accès à des soins de santé de qualité, y compris en santé mentale, et à ce que ces soins soient offerts de façon efficace et efficiente grâce à des capacités améliorées en santé numérique, afin que les militaires puissent reprendre le service le plus rapidement possible. Veiller également à ce que les militaires et leur famille soient soutenus. Pour les militaires qui ne peuvent retourner au travail, nous travaillerons en étroite collaboration avec Anciens Combattants Canada, avec d'autres ministères gouvernementaux, ainsi qu'avec des organisations non gouvernementales pour faciliter une transition harmonieuse qui assure leur traitement continu et optimise leurs possibilités de réussite future.	4.0	Renforcer l'Équipe de la Défense
Résilience stratégique Il se peut que des événements imprévus modifient la situation stratégique de telle sorte qu'il faille apporter d'importants changements au niveau stratégique de la planification des ressources et que ces événements perturbent les activités de la Défense nationale.	Continuer d'élaborer et de mettre en œuvre un programme amélioré de surveillance et d'établissement de rapports afin de renforcer la gouvernance, la gestion et la planification des ressources.	2.0 4.0 5.0 6.0	Assurer l'intendance des ressources et la viabilité financière de la Défense

Mise en œuvre des capacités Il se peut que la politique et ses effets, la complexité des processus de développement, d'approbation de programme et processus d'approvisionnement en matière de défense du gouvernement du Canada empêchera la Défense nationale d'atteindre ses objectifs d'investissement liés aux biens matériels essentiels (équipement, infrastructure matérielle, infrastructure d'information et biens immobiliers) de manière suffisamment rapide, durable et abordable pour soutenir les opérations des FAC. Ce risque concerne l'incapacité de combler ou de prévenir des lacunes qui pourraient entraîner l'échec de mission future.	Améliorer et mettre en œuvre de façon continue un portefeuille de plan d'investissement à long terme, global et abordable, de même qu'un processus de présentation ministérielle ciblé et réfléchi, afin de simplifier le processus de présentation et d'approbation des projets, et d'assurer la livraison d'équipement et l'avancement de projets essentiels à l'établissement des capacités futures du Ministère et des FAC. Composer et mettre en œuvre un portefeuille de plan d'investissement à long terme, global et abordable, en utilisant des processus comme l'examen du plan d'investissement en immobilisations, qui donne aux dirigeants la possibilité d'examiner et d'ajuster régulièrement les décisions d'investissement.	4.0 5.0 6.0	Assurer l'intendance des ressources et la viabilité financière de la Défense
	Mettre en place une structure et un processus de gouvernance des investissements liés aux biens et services acquis, structure et processus qui devront être intégrés au plan d'investissement de 2017, afin d'améliorer la surveillance ministérielle, l'abordabilité à long terme et l'affectation des ressources.	6.0	Assurer l'intendance des ressources et la viabilité financière de la Défense
	Mettre en œuvre des initiatives de transformation des processus, notamment la Stratégie d'approvisionnement en matière de défense et l'examen par un tiers (panel d'examinateurs indépendants), dans le but d'améliorer l'approvisionnement dans le cadre de projets d'immobilisations et d'appuyer les flottes actuelles, de veiller au respect des exigences du Conseil du Trésor par les organes de gouvernance des ressources internes, et de renforcer la structure de gouvernance du plan d'investissement.	4.0	Assurer l'intendance des ressources et la viabilité financière de la Défense
	Améliorer les partenariats collaboratifs avec les intervenants internes, de façon à modifier les processus d'approbation des projets, et utiliser d'autres instruments gouvernementaux afin de s'assurer que les efforts de rationalisation et de hiérarchisation des objectifs d'investissement liés aux biens matériels sont appuyés.	4.0	Assurer l'intendance des ressources et la viabilité financière de la Défense

Gestion de l'information – technologies de l'information intégrée La Défense nationale s'expose à des risques si elle ne tire pas parti des nouvelles technologies pour développer une infrastructure de GI/TI intégrée pouvant offrir un environnement d'information souple favorisant l'efficacité et l'interopérabilité dans la réalisation d'opérations interarmées des FAC et la prise de décisions par la direction, tout en optimisant les ressources et en faisant preuve d'une saine gestion. Ne pas profiter de ces technologies risque également de porter atteinte à la capacité de commandement et de contrôle (C2) des opérations des FAC au Canada et à l'étranger, de même qu'à la gestion efficace de l'établissement de la défense.	Collaborer avec Services partagés Canada (SPC) afin de s'assurer que les capacités et priorités propres à la Défense nationale sont prises en compte dans le cadre de l'entente opérationnelle rédigée par SPC et ses partenaires.	4.0	Assurer l'excellence opérationnelle durable
	Fournir un environnement de GI/TI intégré et efficace à l'appui de l'ensemble des opérations de la Défense.	4.0 5.0 6.0	Assurer l'excellence opérationnelle durable Renforcer l'Équipe de la Défense
	Fournir de multiples capacités à l'appui du C2 et des opérations.	1.0 4.0	Assurer l'excellence opérationnelle durable
	Mettre en place une infrastructure de base de veille stratégique et d'analyse, infrastructure qui devra être évolutive afin de répondre aux besoins futurs.	4.0	Assurer l'intendance des ressources et la viabilité financière de la Défense
	Appuyer les initiatives de transformation du gouvernement du Canada et de la Défense.	4.0 6.0	
Contrôles financiers et rapports sur les stocks et les immobilisations Il existe un risque que sans un processus financier approprié et de mesures de contrôle en place, les rapports financiers sur les stocks et les immobilisations dans les Comptes publics du Canada et les États financiers du Ministère ne reflètent pas avec exactitude la véritable valeur des biens du Ministère, ce qui pourrait réduire la confiance dans la capacité de ce dernier de gérer les deniers publics.	Renforcer la responsabilisation à l'égard du matériel en adoptant des contrôles des stocks ainsi que des méthodes de gestion de la chaîne d'approvisionnement et d'évaluation des stocks qui soient modernes et efficace, afin de soutenir les flottes existantes avec la plus grande efficience possible.	4.0 6.0	Assurer l'intendance des ressources et la viabilité financière de la Défense
	En s'appuyant sur les travaux complétés à ce jour, le ministère va continuer la mise en œuvre d'un système de contrôle interne des états financiers efficace axé sur le risque dont elle assurera la maintenance, la surveillance et l'évaluation qui se conforme avec la politique de contrôle interne du SCT afin d'assurer la production de rapports financiers exacts des stocks et aux immobilisations des comptes publiques du Canada.	6.0	Assurer l'intendance des ressources et la viabilité financière de la Défense
Sécurité Il existe un risque que certains éléments du Programme de sécurité de la Défense nationale soient insuffisants pour garantir la protection de tous les biens et la continuité des services essentiels pour favoriser l'état de préparation et les capacités opérationnelles.	Continuer de mettre en œuvre le Plan de sécurité du Ministère afin de repérer et de gérer les risques fondamentaux pour la sécurité, d'aider à garantir la réussite opérationnelle et de protéger les renseignements et les biens.	4.0	Assurer l'excellence opérationnelle durable
	Mettre en œuvre le programme d'évaluation du rendement pour mesurer l'efficacité du Programme de sécurité de la défense et en rendre compte.	4.0	Assurer l'excellence opérationnelle durable
	Continuer à progresser vers l'élimination des risques pour la sécurité de la GI/TI en mettant en place une gouvernance en matière de sécurité des TI, intégrée au Programme de sécurité de la défense, afin de réduire les	4.0 6.0	Assurer l'excellence opérationnelle durable

[redacted]	risques pour la sécurité à un niveau qui assure une protection suffisante des renseignements délicats, qui satisfait aux exigences de base en matière de sécurité des TI et qui prévient la divulgation non autorisée.		
	Faire progresser les efforts visant à élaborer un cadre opérationnel exhaustif pour l'exécution des opérations virtuelles, afin de conserver au MDN et aux FAC leur liberté de manœuvre dans le cyberdomaine.	5.0	Assurer l'excellence opérationnelle durable

Résultats prévus : ce que nous voulons réaliser au cours de l'année et ultérieurement

Programme 1.0 : Opérations de soutien et de combat de la Défense

Description

Le Programme Opérations de soutien et de combat de la Défense vise à offrir une puissance militaire dans le cadre d'opérations de combat, de sécurité, de stabilité et de surveillance menées en réaction à des menaces armées, ou à un risque d'agression armée, dans le but de protéger la souveraineté du Canada, d'appuyer les valeurs des Canadiens et de défendre les intérêts du gouvernement du Canada. Les résultats escomptés du Programme sont atteints par la mise en œuvre de capacités de la Défense à l'échelle nationale, continentale et internationale, de façon indépendante ou en collaboration avec des alliés, dans le but premier de contrer les menaces par la force militaire.

L'expression « capacité de la Défense » est un terme collectif qui fait référence à la capacité d'une force militaire d'obtenir les effets escomptés pour contrer une menace par la réalisation d'une opération de la Défense (ou la prestation d'un service de la Défense) en exécutant des tâches conformément aux concepts, aux doctrines et aux normes établis. Les forces militaires fournies par la Défense sont constituées d'éléments de force, soit des entités organisationnelles qui, elles, sont composées de membres des Forces armées canadiennes (FAC) et, dans certains cas, de membres du personnel du ministère de la Défense nationale (MDN).

Les éléments de force comprennent les personnes et une expertise spécialisée, les renseignements spécialisés, le matériel (p. ex., équipement, plateformes, systèmes d'armes) et, dans certains cas, les biens immobiliers nécessaires à la mise en œuvre des capacités pour contrer les menaces. Les éléments de force sont de taille et de composition diverses en fonction des capacités qu'ils doivent mettre en œuvre dans le cadre d'une opération.

La Loi sur la défense nationale, la politique en matière de défense, les traités et les accords internationaux, l'appartenance à des organisations militaires et les directives reçues par le gouvernement du Canada sous-tendent ce Programme. Les sous-programmes découlant de ce Programme visent un éventail de menaces qui peuvent surgir dans divers contextes opérationnels, dans le cadre de divers mécanismes de prestation et dans diverses régions géographiques.

Faits saillants de la planification

L'Équipe de la Défense joue un rôle important dans l'approche pangouvernementale adoptée à l'égard de la défense, de la sécurité et de la sûreté du Canada. Nos soldats, marins et pilotes, avec l'appui de nos membres civils, protègent et soutiennent le Canada lorsqu'il y a lieu, sécurisent nos approches par l'entremise du NORAD, et rendent le monde plus sûr en participant à des opérations au Moyen-Orient, en Europe et ailleurs.

Afin de s'assurer que le Canada reste fort à l'intérieur de ses frontières, sécure en Amérique du Nord et engagé dans le monde, nous communiquerons constamment avec nos partenaires fédéraux et nos alliés au sujet des enjeux liés à la sécurité et à la sûreté du Canada et de sa population, et nous collaborerons avec nos alliés afin de contribuer de façon significative à la sécurité internationale.

Les progrès fulgurants de la technologie et l'évolution de la nature de la conduite de la guerre ont soulevé une multitude de défis. Nous fournirons au gouvernement du Canada des renseignements prédictifs et exploitables, afin de l'aider dans sa prise de décisions. Nous tirerons parti des progrès techniques, notamment du développement de solides capacités cybernétiques et spatiales et de l'intégration de ces capacités à notre force militaire et à ses opérations.

Notre programme spatial continuera à produire des effets spatiaux d'une importance capitale pour la conduite des opérations militaires, au pays comme à l'étranger. Les domaines d'application particuliers de ce programme sont notamment les communications par satellite, l'observation du globe terrestre et de l'espace, et la guerre de navigation. La collaboration avec les plus proches alliés du Canada dans le domaine des opérations interalliées dans l'espace, ainsi que le partenariat avec la collectivité de la recherche et du développement de la Défense, avec l'Agence spatiale canadienne, avec d'autres ministères et avec le secteur spatial commercial canadien sont les clés du succès.

Exercer une surveillance et contrôler les territoires et les voies d'approche du Canada

Exercer une surveillance et un contrôle fait partie intégrante des activités des FAC au Canada. Le Canada est l'un des plus grands pays du monde, et son territoire s'étend sur près de 10 millions de kilomètres carrés. Le pays est bordé par trois océans – Atlantique, Arctique et Pacifique – qui baignent plus de 240 000 kilomètres de côtes.

Nos six forces opérationnelles interarmées régionales du Commandement des opérations interarmées du Canada continueront à assurer une surveillance continue de la masse terrestre et des approches aériennes et maritimes du Canada, et surveilleront également les domaines spatial et cybernétique. Cette vigilance permet aux FAC de prendre des mesures contre les menaces avant qu'elles n'atteignent les côtes du Canada et d'intervenir de façon appropriée dans le cas d'incidents ou de demandes d'aide, partout au pays.

L'activité maritime tout au long de l'année, l'exploitation des ressources de l'Arctique et les menaces à la sécurité non traditionnelles, en mer comme sur terre, ajoutent à la complexité du défi en matière de sécurité. Nous collaborerons avec nos partenaires du gouvernement afin de recentrer notre attention sur la surveillance et le contrôle du territoire et des voies d'approche du Canada, surtout dans l'Arctique canadien.

Les FAC assureront la visibilité de la présence canadienne dans l'Arctique, tout en améliorant les relations avec nos partenaires du Nord. Les activités décrites dans le Plan d'emploi et de soutien pour le Nord et dans le plan pour le Nord seront mises en œuvre.

Nous mènerons chaque année des opérations dans le Nord afin de renforcer notre engagement aux côtés de nos partenaires internationaux dans les domaines militaire et de la sécurité, en vue d'améliorer la coordination et la collaboration dans le cadre des opérations pangouvernementales, de maintenir l'interopérabilité avec nos partenaires de mission, et de démontrer et d'améliorer notre capacité à faire face à n'importe quelle situation dans le Nord du Canada. Nous continuerons à compter sur l'importante contribution de nos Rangers canadiens, qui sont nos yeux et nos oreilles dans les régions isolées, côtières et peu peuplées du Nord du Canada. Les Rangers font partie intégrante de la démarche de surveillance dans le Nord, où ils participent à des exercices d'entraînement ainsi qu'à des opérations.

Protéger la population canadienne et ses intérêts contre les menaces pesant sur l'Amérique du Nord

Maintenir l'engagement ferme du Canada au sein du NORAD

La Défense nationale est un élément clé du partenariat entre le Canada et les États-Unis, car nos deux pays œuvrent ensemble pour la défense de l'Amérique du Nord. Nous maintiendrons l'engagement ferme du Canada au sein du NORAD et respecterons nos obligations découlant des traités, notamment en apportant la contribution de l'Aviation royale canadienne aux activités terrestres, aériennes et spatiales, et en fournissant les capacités requises pour détecter, prévenir et éliminer les menaces visant le Canada et l'Amérique du Nord. Nous continuerons à collaborer étroitement avec les États-Unis, afin de faire en sorte que le NORAD puisse faire face aux défis nouveaux, et en vue de déterminer la marche à suivre pour mettre en œuvre un processus pluriannuel de modernisation du NORAD. Nous travaillerons ensemble afin de nous assurer que nous investissons dans les bonnes technologies, que nous avons la bonne relation de commandement, et que nous disposons des outils nécessaires pour prévoir les menaces et protéger nos intérêts communs.

Soutenir nos partenaires dans la lutte contre le crime organisé

Dans le cadre d'une collaboration accrue avec les États-Unis, nous continuerons à contribuer à la campagne multinationale contre le trafic illicite auquel se livre le crime organisé transnational dans le bassin des Caraïbes et l'est de l'océan Pacifique. Dans le cadre de l'opération CARIBBE, [4] le Canada continuera de fournir des navires, des sous-marins et des aéronefs des FAC à l'opération MARTILLO, un effort de la Force opérationnelle interorganisationnelle interarmées – Sud dirigé par les États-Unis et mené en collaboration avec des nations de l'hémisphère occidental et de l'Europe dans le but d'empêcher le trafic illicite dans le bassin des Caraïbes, dans l'est de l'océan Pacifique, ainsi que dans les eaux littorales de l'Amérique centrale.

Conformément à un protocole d'entente conclu avec la Gendarmerie royale du Canada (GRC), les FAC apporteront à cette dernière le soutien de leur aviation et de leur personnel de soutien, afin d'appuyer le programme d'éradication de la marijuana (opération SABOT) [5] mené par la GRC à l'échelle du Canada. On sait que les profits des ventes de marijuana servent à financer des entreprises criminelles telles que l'importation illicite d'autres drogues et d'armes au Canada.

Participer aux efforts visant à assurer la paix et la sécurité sur la scène internationale

Maintenir l'engagement ferme du Canada envers l'OTAN

L'OTAN est un contributeur actif de premier ordre à la paix et à la sécurité à l'échelle internationale. Cette organisation promeut les valeurs démocratiques et est déterminée à trouver des solutions pacifiques aux différends. Le respect du principe de la défense collective, consacré dans l'article 5 du traité qui est à l'origine de l'OTAN, est essentiel pour assurer la sécurité du Canada.

Le Canada continuera à renforcer son engagement ferme à l'égard de la sécurité transatlantique, notamment en déployant des forces militaires en Europe centrale et en Europe de l'Est, et en s'engageant activement aux côtés de nos alliés et partenaires de l'OTAN.

Le gouvernement du Canada a prolongé jusqu'au 31 mars 2019 la mission des FAC dans le cadre de l'opération REASSURANCE. [6] Nous déploierons des forces navales et terrestres et, périodiquement (ou de façon intermittente), des forces aériennes, afin d'appuyer les mesures d'apaisement et de dissuasion de l'OTAN, l'objectif étant de favoriser la sécurité et la stabilité de la région concernée.

Dans le cadre de cet engagement, nous déploierons des troupes et de l'équipement en Lettonie. En effet, le Canada étant (avec l'Allemagne, le Royaume-Uni et les États-Unis) l'un des quatre pays-cadres qui appuient la présence avancée renforcée de l'OTAN, il forme et dirige un groupement tactique multinational robuste. Afin d'appuyer comme il se doit ce déploiement et la stratégie de renforcement de l'OTAN, le Canada affectera du personnel des FAC aux quartiers généraux et structures de l'OTAN en Europe.

Les membres des FAC continueront par ailleurs à soutenir les opérations de l'OTAN visant à maintenir un environnement sûr et sécurisé au Kosovo (opération KOBOLD) [7] et à offrir des capacités de surveillance et d'interception aériennes en Islande (opération IGNITION). [8]

Opération REASSURANCE

Les Forces armées canadiennes (FAC) ont déployé du personnel en Europe centrale et en Europe de l'Est dans le cadre des mesures d'apaisement et de dissuasion de l'OTAN. L'intervention des FAC en appui à la demande de l'OTAN visant des mesures d'apaisement accrues favorise la sécurité et la stabilité en Europe orientale et en Europe centrale, et démontre le professionnalisme et la disponibilité opérationnelle des FAC.

La capitaine Durand, commandante de peloton du Groupe de soutien logistique (GSL), donne un briefing aux membres du GSL et de la compagnie Gamble, 1st Battalion, 503rd Infantry Regiment, au sujet des opérations de convoi au cours de l'exercice ALLIED SPIRIT V, en Allemagne, dans le cadre de l'opération REASSURANCE, le 8 octobre 2016.

Photo : Cpl Jay Ekin, technicien en imagerie de la Force opérationnelle terrestre de l'opération REASSURANCE

Contre-terrorisme en milieu maritime

L'opération ARTEMIS[9] constitue la participation des FAC aux activités de la Force opérationnelle multinationale (FOM) 150, et consiste à mener des opérations de contre-terrorisme et de sécurité maritime dans la région de la mer d'Oman et de l'océan Indien. Les FAC continueront à jouer un rôle prépondérant dans le cadre de l'opération ARTEMIS, qui démontre clairement la solidarité du Canada avec ses partenaires et ses alliés qui collaborent pour assurer la paix et la sécurité dans l'environnement maritime de la région étendue du Moyen-Orient. Le Canada assurera le commandement et le personnel de la FOM 150 et affectera à cette force 28 militaires des FAC ainsi que deux employés civils du ministère de la Défense nationale jusqu'au 13 avril 2017.

En 2017, les FAC participeront également à l'exercice de l'Initiative nord-américaine de sécurité maritime dans le Pacifique. L'accent sera mis sur le commandement et le contrôle ainsi que sur les procédures intergouvernementales, en vue d'améliorer l'interopérabilité maritime entre les Forces armées canadiennes, américaines et mexicaines en réponse aux menaces maritimes qui pèsent sur la côte du Pacifique.

Tisser des liens et collaborer avec d'autres pays

L'évolution de l'environnement de sécurité mondial rappelle l'importance pour le Canada de cultiver ses relations non seulement avec les pays de l'OTAN, mais aussi avec ceux du groupe des cinq (le Royaume-Uni, les États-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande), ainsi qu'avec les puissances régionales en développement.

Afin d'améliorer les opérations partout dans le monde et de renforcer notre capacité à intervenir rapidement et efficacement en cas de crise, nous assurerons le maintien de centres de soutien opérationnel à l'étranger. Ces centres facilitent le déplacement de personnel, de matériel, d'équipement et de fournitures à destination et en provenance des divers théâtres d'opérations où sont déployées nos forces opérationnelles.

Nous continuerons à établir et à entretenir des relations de réciprocité, en participant à des projets coopératifs d'instruction et de perfectionnement professionnel des militaires mis en œuvre dans le cadre du Programme d'instruction et de coopération militaires.

Nous travaillerons en étroite collaboration avec Affaires mondiales Canada, afin de nous assurer que nos priorités sont intégrées aux objectifs de la politique étrangère du gouvernement du Canada et que les principaux enjeux suscitent un engagement mondial.

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels pour 2013-2014	Résultats réels pour 2014-2015	Résultats réels pour 2015-2016
La mise en œuvre des capacités de défense et de sécurité du Canada permet de protéger de façon continue la souveraineté du Canada, les valeurs des Canadiens et les intérêts du gouvernement du Canada contre les risques que représentent les menaces armées.	Pourcentage d'opérations de soutien et de combat de la Défense dans le cadre desquelles les objectifs opérationnels ont été atteints.	90-100%	mars 2018	S.O.*	99.5%	97%

*Remarque : Une nouvelle architecture d'alignement de programmes et un nouveau cadre de mesure du rendement ont été mis en place au cours de l'année financière 2014-2015. Les résultats pour 2013-2014 ne sont pas disponibles. Pour plus de renseignements des résultats des années antérieures, veuillez consulter le rapport ministériel sur le rendement disponible sur la page de notre site Rapports et publications.[10]

Ressources financières budgétaires (dollars)

Budget principal des dépenses de 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
1 204 608 692	1 204 608 692	1 242 203 250	1 289 764 460

Ressources humaines (équivalents temps plein ou ETP)

	Nombre d'ETP prévus 2017-2018	Nombre d'ETP prévus 2018-2019	Nombre d'ETP prévus 2019-2020
Militaire – Force régulière	6 799	6 904	6 916
Civils	964	964	964
TOTAL	7 763	7 868	7 880

Information additionnelle

Les coûts prévus pour les opérations majeures des FAC,[11] ainsi que des renseignements sur les opérations[12] en cours et passées, sont disponibles sur notre site Web.

Programme 2.0: Services de la Défense et contributions au gouvernement

Description

Le Programme Services de la Défense et contributions au gouvernement vise à appuyer la réalisation des initiatives du gouvernement du Canada en matière de sécurité et de sûreté, et à encourager la reconnaissance et la fierté à l'égard du Canada et des forces militaires canadiennes. Un tel soutien est fourni grâce à la prestation de services de la Défense uniques à l'appui d'autres éléments du gouvernement ou de la population canadienne.

En vue de susciter et de partager un sentiment de fierté et de sensibiliser la population à l'égard de l'héritage, des contributions et du leadership militaires du Canada, la Défense fournit des services uniques ainsi que des occasions de sensibilisation, de préservation et de développement. Les services uniques de la Défense comprennent également les opérations menées en vue d'assurer ou d'améliorer la sécurité, la sûreté, la stabilité et/ou le bien-être des Canadiens ou de populations en péril d'autres nations, conformément aux valeurs canadiennes et aux intérêts du gouvernement du Canada, dans les situations où une défense contre des menaces armées pourrait être nécessaire mais ne constitue pas l'objectif premier.

Les opérations sont menées en employant des éléments de force en vue d'atteindre un effet escompté dans des contextes précis grâce à l'exécution de tâches selon les concepts, les doctrines et les normes établis. Les éléments de force fournis par la Défense sont des entités organisationnelles composées de membres des Forces armées canadiennes et, dans certains cas, de membres du personnel du ministère de la Défense nationale. Les éléments de force sont de taille et de composition diverses en fonction des capacités qu'ils doivent mettre en œuvre dans le cadre d'une opération.

La Défense se tient prête en tout temps à employer des éléments de force dans le cadre de ce Programme; toutefois, des opérations d'envergure n'ont pas lieu systématiquement au cours de chaque année financière.

Faits saillants de la planification

L'Équipe de la Défense fournira au gouvernement du Canada les moyens d'honorer ses obligations en matière de recherche et de sauvetage et d'intervenir en cas de catastrophe naturelle ou de crise humanitaire. Nous offrirons également des formations, des conseils et des services de renseignement, et nous aiderons nos partenaires régionaux à renforcer leurs capacités.

Par notre engagement international, nous continuerons à démontrer la volonté du Canada de collaborer avec ses partenaires et ses alliés et de contribuer sensiblement à la paix et à la stabilité mondiales.

Répondre aux besoins de la coalition en vue de démanteler et de défaire Daech – Opération IMPACT

En tant que partenaire résolument engagé dans la coalition multinationale visant à démanteler et à défaire Daech, le gouvernement du Canada continuera de participer à la stratégie pangouvernementale en faveur de la sécurité, de la stabilité et de l'aide humanitaire et au développement, qui a été mise au point en réaction aux crises en Irak et en Syrie et à leurs répercussions en Jordanie et au Liban.

Nous sommes résolus à apporter une contribution conséquente. Nous continuerons de concentrer nos efforts sur la formation, le renseignement et l'appui à l'aide humanitaire en Irak et en Syrie, tout en répondant aux besoins de la coalition sur le terrain en vue de démanteler et de défaire Daech. Nos contributions consistent à :

- Fournir une force opérationnelle spéciale dédiée à la formation, au conseil et à l'aide aux missions;
- Déployer des hélicoptères Griffon qui assureront le transport tactique des troupes, du matériel et des blessés à évacuer, au besoin;
- Collaborer avec nos partenaires afin de fournir des renseignements adéquats pour la protection de nos forces, la prévision des menaces futures et la contribution à la coalition; et
- Renforcer les capacités de nos partenaires régionaux en Jordanie et au Liban.

Notre contribution comprend également un apport d'environ 50 membres du personnel militaire ayant pour mandat de fournir des soins médicaux et chirurgicaux d'urgence à l'appui des forces de la coalition. La composante des FAC de cette équipe comprendra des membres du personnel de commandement et de contrôle, des médecins, des infirmiers, des techniciens médicaux, des techniciens de laboratoire, des techniciens en imagerie diagnostique, une équipe dentaire et un groupe de personnel de soutien. Les FAC

dirigeront cette équipe multinationale de cliniciens qui renforcera les capacités de soins de santé offerts par la coalition dans la région.

Dans le contexte des opérations de la coalition à l'appui des forces de sécurité irakiennes, nos appareils CC-150 Polaris et CP-140 Aurora continueront d'exécuter des ravitaillements en vol et des missions aériennes de renseignement, de surveillance et de reconnaissance.

Opération IMPACT

L'opération IMPACT constitue la contribution des Forces armées canadiennes (FAC) à la Coalition internationale visant à démanteler et finalement à défaire Daech.

Dans le cadre de l'opération IMPACT, les FAC effectuent des opérations aériennes, fournissent de la formation et de l'aide aux forces de sécurité irakiennes, contribuent au renforcement des capacités des forces régionales, fournissent des services médicaux aux forces de la coalition et appuient la coalition avec du personnel hautement qualifié.

Deux hélicoptères CH-146 Griffon exécutent une mission de mobilité aérienne pendant l'opération IMPACT au nord de l'Irak le 23 novembre 2016.

Photo : Caméra de combat des Forces canadiennes

Soutenir l'Ukraine afin de maintenir sa souveraineté, sa sécurité et sa stabilité – Opération UNIFIER

L'appui que le Canada offre à l'Ukraine englobe le développement, la sécurité, la démocratie et l'aide humanitaire. En réponse aux demandes du gouvernement de l'Ukraine, le Canada a décidé que les FAC, appuyées par Affaires mondiales Canada, continueront d'offrir de la formation militaire et de renforcer les capacités du personnel des Forces armées ukrainiennes, afin d'aider ce pays à préserver sa souveraineté, sa sécurité et sa stabilité.

Notre mission de formation militaire, l'opération UNIFIER, [13] se déroule dans le cadre de la Commission mixte multinationale qui comprend l'Ukraine, les États-Unis, le Canada, le Royaume-Uni, la Pologne et la Lituanie. Dans le cadre de cette opération, nous continuerons de mettre l'accent sur la formation tactique des soldats, c'est-à-dire une instruction en petites équipes qui consiste en un entraînement individuel au maniement des armes, à l'adresse au tir, à la reconnaissance, aux déplacements tactiques, à la reconnaissance des menaces à l'explosif, aux communications, aux techniques de survie en combat et à l'éthique.

Les autres activités de formation comprendront :

- la formation sur la neutralisation des explosifs et munitions, ainsi que des engins explosifs improvisés;
- la formation de la police militaire, qui comprend des cours sur l'usage de la force et les techniques d'enquête de base;
- un entraînement médical à l'évacuation des blessés et au secourisme au combat;
- la formation des aumôniers, afin d'encourager la compréhension et la coopération entre les religions;
- la formation sur la sécurité des vols et des cours de langue anglaise; et
- la modernisation du système de logistique.

Par ailleurs, l'Équipe de la Défense a conclu un partenariat avec l'Ukraine dans le contexte du Programme d'instruction et de coopération militaires. Elle fournit, à ce titre, de l'instruction aux officiers d'état-major et des occasions de perfectionnement professionnel dans des établissements d'instruction militaire au Canada et dans des établissements partenaires partout dans le monde.

Le Canada continuera également d'accueillir l'exercice PRECISE RESPONSE à Recherche et développement pour la défense Canada Suffield, en Alberta, dans le contexte de la formation à la défense chimique, biologique, radiologique et nucléaire (CBRN) de l'OTAN. Cette formation vise à renforcer les capacités de l'OTAN en matière de détection, d'identification, d'échantillonnage et de décontamination des agents CBRN.

Contribuer sensiblement aux opérations de maintien de la paix

Le Canada a réitéré son engagement auprès de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et envers les opérations internationales de maintien de la paix. Le soutien accru qu'il entend offrir repose sur une stratégie pangouvernementale alliant diplomatie, déploiement, formation et renforcement des capacités. Il comprend des efforts de prévention des conflits, d'application des traités multilatéraux, de médiation, ainsi que d'instauration et de maintien de la paix.

Nous nous tiendrons prêts à déployer 600 membres du personnel des FAC pour des opérations éventuelles de maintien de la paix de l'ONU. Nous examinons activement toutes les possibilités, au moyen de discussions avec l'ONU et les pays partenaires du Canada, de rehausser au maximum l'efficacité et l'utilité des contributions de nos forces aux opérations de maintien de la paix dans le contexte de l'effort pangouvernemental. Tel que recommandé dans le rapport du Comité sénatorial de la sécurité nationale et de la défense intitulé « Déploiements de l'ONU : Prioriser nos engagements au Canada et à l'étranger » le gouvernement va solliciter le soutien bipartite et multipartite, dans le cadre d'un débat parlementaire transparent, avant la confirmation de la participation et le déploiement de membres des FAC.

Par l'entremise du Programme d'instruction et de coopération militaires, le Canada participe à des projets coopératifs d'instruction et de perfectionnement professionnel militaire, en vue d'aider les pays fournisseurs de troupes à déployer un personnel qualifié et efficace pour des opérations multinationales de maintien de la paix.

Lorsque nous serons appelés à le faire, nous apporterons une contribution significative aux opérations de maintien de la paix en fournissant des ressources et des compétences, notamment un personnel qualifié, notre expertise et des capacités spécialisées. Nous déterminerons l'étendue de nos contributions en consultation avec l'ONU et les pays partenaires, dans la mesure de nos capacités.

Notre personnel militaire continuera d'appuyer les opérations de maintien de la paix de l'ONU au Moyen-Orient (opération JADE),[14] en Afrique (opérations CROCODILE[15] et SOPRANO)[16] et en Amérique latine (opération HAMLET),[17] et il demeurera déployé dans le contexte des opérations multinationales ne dépendant pas de l'ONU dans la péninsule du Sinaï (opération CALUMET)[18] et au Kosovo (opération KOBOLD).[19]

En ce qui concerne la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU 1325 et les résolutions connexes, nous travaillons actuellement à la prise en compte systématique des différences entre les sexes lors de la planification et l'exécution des opérations des FAC, de manière à gérer les répercussions des conflits armés, variables selon qu'elles concernent des hommes, des femmes, des filles ou des garçons. Nous accordons par ailleurs une attention particulière à la promotion de l'égalité entre les sexes parmi les soldats, les marins et les aviateurs canadiens et canadiennes qui participent à des opérations de maintien de la paix, notamment en accordant davantage de rôles de leadership aux femmes.

Le Canada a réaffirmé son engagement auprès de l'ONU et entretient un dialogue permanent avec ce dernier sur les priorités en matière d'opérations communes de défense et de maintien de la sécurité et de la paix. Le pays accueillera la prochaine réunion ministérielle sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies en 2017. Au cours de cette réunion, la Défense nationale devrait occuper une place importante. Nous avons

également l'intention de déployer des conseillers en matière d'égalité des sexes et des coordonnateurs chargés d'encourager la prise en compte des différences entre les sexes lors de la planification et de l'exécution des opérations de l'ONU.

Travailler ensemble pour sauver des vies – Recherche et sauvetage

Au Canada, la recherche et le sauvetage sont une responsabilité que se partagent des organismes fédéraux, provinciaux, territoriaux et municipaux, ainsi que des organisations de bénévoles pour la recherche et le sauvetage aériens, terrestres et maritimes. La zone de responsabilité fédérale du Canada couvre 18 millions de kilomètres carrés de terre et d'eau, soit une fois et demie la masse terrestre du pays. En raison de son immensité et la grande variété de ses milieux, le Canada s'appuie sur un groupe diversifié d'entités partenaires du gouvernement, des militaires, des milieux bénévoles et universitaires, ainsi que de l'industrie pour assurer l'ensemble des services de recherche et sauvetage pour toute la population canadienne.

À la Défense nationale, nous continuerons de mettre l'accent sur les responsabilités principales des FAC relativement aux activités de recherche et sauvetage, c'est-à-dire la prestation de services aéronautiques en la matière et la coordination du système de recherche et sauvetage aéronautique et maritime. Nous mettrons en œuvre des capacités d'intervention de recherche et sauvetage aptes à atteindre les personnes en détresse n'importe où au Canada, 24 heures sur 24 et sept jours sur sept. Nos ressources des FAC peuvent également contribuer aux efforts de recherche et sauvetage au sol, aux évacuations sanitaires et à d'autres opérations d'aide humanitaire si les autorités provinciales, territoriales ou municipales responsables en font la demande. Les Rangers canadiens, membres de la force de réserve des FAC, peuvent être appelés à exécuter des opérations de recherche et sauvetage au sol dans des régions peu peuplées du pays.

Des escadrons de recherche et sauvetage des Forces armées canadiennes sont répartis de manière stratégique dans tout le pays, afin d'intervenir aussi efficacement que possible dans le cadre du plus grand nombre d'incidents éventuels. Les FAC sont capables de fournir des services de recherche et sauvetage aéronautiques jusque dans les endroits les plus éloignés et les plus isolés de la région de l'Arctique canadien.

Grâce au mécénat et au financement de l'Association civile de recherche de sauvetage aériens (ACRSA) des FAC, nous continuerons de permettre à des civils bénévoles de se former et de mener des activités de soutien liées aux opérations de recherche et sauvetage aéronautique coordonnées par les FAC. Les équipes et les aéronefs de l'ACRSA fournissent des capacités de recherche aéroportées et organisent des activités de sensibilisation à l'association et aux interventions de recherche et sauvetage auprès de la communauté aéronautique générale.

Renforcer la sûreté et la sécurité du Canada grâce aux services de la Défense

Des changements importants dans notre environnement de sécurité, associés à une multiplication des catastrophes naturelles, viennent accentuer la nécessité d'investir dans la préparation aux catastrophes, nationales ou mondiales, leur prévention et les capacités de rétablissement. Le Canada s'emploie à renforcer ses capacités de prévision, de prévention, d'atténuation, de préparation, d'intervention et de rétablissement face à tous types de dangers, qu'ils soient naturels, provoqués par l'homme ou par les technologiques.

Le Programme canadien pour la sûreté et la sécurité (PCSS), un programme fédéral dirigé par le Centre des sciences pour la sécurité de Recherche et développement pour la défense Canada, en partenariat avec Sécurité publique Canada, continuera d'investir dans des projets scientifiques et technologiques visant à maîtriser les enjeux liés à la sûreté et à la sécurité publiques les plus urgents pour le Canada. Ce programme permettra de lancer des appels à propositions et de créer des occasions de collaboration entre des experts en sciences et en technologies et des partenaires issus de divers domaines liés à la sûreté et à la sécurité publiques, afin d'appuyer la création de connaissances, d'outils, de processus et de stratégies qui sont indispensables pour la protection du Canada, de sa population, de ses institutions et de ses infrastructures.

Pour l'année à venir, les investissements du PCSS appuieront des projets et des activités dans les domaines prioritaires suivants : la résilience des infrastructures vitales, la transparence des frontières, les capacités des opérateurs et la résilience des collectivités – ainsi que les éléments habilitants interdisciplinaires liés à l'analyse de métadonnées, la cybersécurité, l'interopérabilité, les enjeux psycho-sociaux et les sciences et technologies nouvelles.

En définitive, ces investissements doivent accroître la résilience des Canadiens et des Canadiennes à l'égard des menaces intérieures et internationales en matière de sûreté et de sécurité publiques.

Inspirer un sentiment de fierté à l'égard de notre patrimoine militaire national

En 2017, nous célébrerons le 150e anniversaire de la fédération canadienne. L'année sera riche en commémorations, en cérémonies et en événements militaires nationaux. Des initiatives importantes visant à mettre en valeur et à célébrer l'histoire du leadership de notre pays, nos contributions à la société canadienne et notre engagement en faveur de l'instauration de la paix dans le monde sont prévues dans le cadre de l'opération DISTINCTION. On citera notamment le centième anniversaire des batailles de la crête de Vimy et de Passchendaele, le 75e anniversaire du raid de Dieppe et l'ouverture du cénotaphe de l'aérodrome de Kandahar au nouveau quartier général de la Défense nationale à Ottawa (Ontario).

L'Équipe de la Défense appuiera ces événements, ainsi que les Jeux Invictus organisés à Toronto. Lors de ces jeux, plus de 550 hommes et femmes militaires blessés et malades, représentant 17 pays alliés, s'affronteront dans le cadre de 12 épreuves sportives adaptées. Les FAC devraient appuyer la promotion de cet événement, la mise en valeur de la participation d'Équipe Canada et l'importance de ces jeux en matière de réhabilitation. Nous assurerons la coordination avec les autres ministères et organismes gouvernementaux, afin de veiller à la mise en œuvre d'une stratégie pangouvernementale.

Investir dans nos jeunes

Notre programme dédié à la jeunesse s'adresse directement aux jeunes Canadiens et Canadiennes. Il s'agit du plus grand projet dédié à la jeunesse au Canada parrainé par le gouvernement fédéral. Pour l'année à venir, nous nous efforcerons de mieux faire connaître le programme, de renforcer l'appui que nous lui apportons, de consolider les changements organisationnels récents et de préparer la fin de l'initiative de renouvellement des programmes dédiés aux Cadets et aux Rangers juniors canadiens. Notre priorité est de continuer d'offrir des programmes de perfectionnement des jeunes pertinents, efficaces, rentables et de calibre mondial. Ces programmes doivent permettre aux jeunes d'acquérir les qualités personnelles requises pour devenir des membres responsables de leurs collectivités lorsqu'ils deviendront adultes. Nous continuerons de nous consacrer à cette priorité en aidant les jeunes à acquérir des qualités en matière de leadership et de citoyenneté axée sur la collectivité, en les encourageant à conserver une excellente condition physique et en favorisant les cultures et les modes de vie traditionnels des collectivités canadiennes situées dans des régions reculées et isolées et dans lesquelles résident certains de nos jeunes.

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels pour 2013-2014	Résultats réels pour 2014-2015	Résultats réels pour 2015-2016
La mise en œuvre des capacités et des services de défense permet de réduire le risque qui pèse sur la sécurité, la sûreté et la prospérité du Canada, ainsi que sur la stabilité des populations étrangères.	Pourcentage d'opérations des services de défense et de services de défense dans le cadre desquels les objectifs ont été atteints.	90 - 100%	mars 2018	S.O.*	100%	99%

*Remarque: Une nouvelle Architecture d'harmonisation de programmes et un nouveau cadre de gestion du rendement ont été instaurés au cours de l'année financière 2014-2015. Les résultats pour 2013-2014 ne sont pas encore disponibles. Pour plus de renseignements des résultats des années antérieures, veuillez consulter le rapport ministériel sur le rendement disponible sur la page de notre site Rapports et publications.[20]

Ressources financières budgétaires (dollars)

Budget principal des dépenses de 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
431 792 517	431 792 517	442 357 574	455 203 030

Ressources humaines (équivalents temps plein ou ETP)

	Nombre d'ETP prévus 2017-2018	Nombre d'ETP prévus 2018-2019	Nombre d'ETP prévus 2019-2020
Militaire – Force régulière	1 433	1 455	1 458
Civils	289	289	289
TOTAL	1 722	1 744	1 747

Renseignements supplémentaires

Les coûts prévus pour les opérations majeures des FAC,[21] ainsi que des renseignements sur les opérations[22] en cours et passées, sont disponibles sur notre site Web.

Programme 3.0: Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action

Description

Le Programme Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action produit et renouvelle les éléments de force de façon continue aux fins d'utilisation dans le cadre du Programme Opérations de soutien et de combat de la Défense, et pour la prestation du Programme Services de la Défense et contributions au gouvernement. Ce Programme vise ainsi à augmenter les chances de réussite et à diminuer les risques d'échec de la défense du Canada, en plus de promouvoir les intérêts du pays. Les résultats sont produits par la réunion des éléments de force provenant des éléments fondamentaux de capacité de la Défense (c.-à-d. : personnel militaire, matériel et systèmes d'information, information et, dans certains cas, biens immobiliers), et par leur intégration dans divers programmes d'instruction et de certification pour qu'ils atteignent le niveau de disponibilité opérationnelle requis afin de remplir des rôles établis à l'avance lors des opérations auxquelles ils sont affectés.

La disponibilité opérationnelle s'entend des caractéristiques que sont le volume, l'endurance, la réactivité et la capacité chez les éléments de force qui ne sont pas employés. Ces caractéristiques servent à déterminer le niveau de risque auquel on s'exposerait si d'éventuels rôles étaient attribués à ces éléments dans le cadre d'opérations en cours et de contingence. Les éléments de force produits par le Programme Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action sont organisés en portefeuilles selon les environnements maritimes, terrestres, aériens et opérations spéciales dans lesquels ils mènent leurs opérations. Il existe également des portefeuilles pour les éléments de force qui travaillent conjointement dans l'ensemble de ces domaines, et pour les éléments de force qui remplissent des fonctions de soutien commun.

Au sein de ces portefeuilles, des éléments de force sont produits afin d'atteindre des objectifs de disponibilité opérationnelle. Ceux-ci assurent le maintien de la production sur des horizons à court terme et à moyen terme, et la conformité du nombre d'éléments de force disponibles pour participer à des opérations en cours et de contingence avec les niveaux acceptables de risque opérationnel.

Faits saillants de la planification

Le maintien d'un bon niveau d'instruction de base, grâce auquel le personnel peut rapidement entreprendre une instruction propre à un théâtre, est l'une des grandes qualités et réussites des forces armées. Les FAC s'efforceront de demeurer bien positionnées et flexibles, afin d'être capables d'intervenir dans une multitude d'environnements et pour des opérations variées. Nous continuerons à asseoir la réputation et la force du Canada en matière de déploiement de capacités adéquates pour chaque conflit, au moment opportun.

Tenir nos forces prêtes – Améliorer l'agilité et la réactivité

Nous continuerons de maintenir en puissance des forces de réaction immédiate et à haut niveau de préparation, afin de pouvoir parer à toute éventualité sur les scènes nationale et internationale. Cela nécessitera une instruction périodique et continue portant sur les compétences et les capacités essentielles, ainsi qu'une instruction propre au théâtre d'intervention ou à la mission, le cas échéant.

L'instruction préalable au déploiement continuera de mettre l'accent sur la nécessité de prendre en compte les différences entre les sexes dans les activités liées à la sécurité et au maintien de la paix. Un conseiller en matière d'égalité des sexes accompagnera chaque commandant opérationnel et sera déployé lors des opérations.

Ensemble, la Marine royale canadienne (MRC), l'Armée canadienne (AC), l'Aviation royale canadienne (ARC), les Forces d'opérations spéciales et les Forces communes et interarmées, avec l'appui de nos organismes habilitants, collaboreront afin de garantir que les FAC sont efficaces en tout temps, grâce à une mise en œuvre novatrice de technologies, de systèmes, de méthodes et de compétences collectives. Ainsi, nous demeurerons capables de nous adapter lorsque nous sommes appelés à le faire.

Marine royale canadienne

La MRC est la force navale du Canada. Il s'agit d'une équipe déployable rapidement et très flexible qui offre au gouvernement du Canada des options en matière de défense et de sécurité maritimes. Elle est toujours prête à intervenir, au pays ou l'étranger, pour des missions allant de l'aide humanitaire au secours en cas de

catastrophe, en passant par des opérations de surveillance de l'activité en mer, de dissuasion, de lutte contre le terrorisme ou de combat.

La MRC est une force maritime généralement équilibrée, à la fine pointe de la technologie et efficace en combat. En tant que composante vitale pour la prospérité, la sécurité et la défense du Canada, elle concentrera ses efforts sur le renforcement de son agilité et de sa réactivité. À cet effet, la MCR a élaboré un nouveau concept opérationnel axé sur la proactivité : mener des activités de mise sur pied de la force et d'instruction à l'étranger, afin de tirer profit au maximum de notre personnel et de notre équipement et de se tenir prête à intervenir pour toute opération stratégique. Grâce à nos navires, à nos sous-marins et à nos équipes spéciales déjà en cours d'instruction et d'exercice à l'étranger, nous disposerons du personnel, du matériel, de l'entraînement et de la flexibilité nécessaires pour intervenir rapidement lorsque nous sommes appelés à le faire, afin d'appuyer les priorités stratégiques du Canada sur place.

C'est dans cette perspective que la MCR déploiera deux frégates dans les parties asiatique et indienne de la région du Pacifique en 2017-2018 et participera à l'exercice OBANGAME EXPRESS, une activité multinationale de maintien de la disponibilité opérationnelle qui aura lieu dans le golfe de Guinée, au large des côtes de l'Afrique de l'Ouest. Par ailleurs, afin de garantir la disponibilité opérationnelle de l'ensemble des forces de la MRC, nous participerons à des occasions d'entraînement nationales et à l'étranger, telles que les exercices JOINT WARRIOR,[23] TRADEWINDS, TRIDENT FURY[24] et BOLD ALLIGATOR.

La capacité à ravitailler les navires en mer en carburant et autres fournitures vitales est une exigence fondamentale pour la MRC. Cela permet à la Marine de mener des opérations de longue durée loin de ses ports d'attache, sans dépendre de navires ou de ports d'escale étrangers. Cet aspect a des répercussions directes sur la capacité du Canada à déployer ses forces dans le monde de manière indépendante sur de longues périodes. Nous avons passé un contrat pour la fourniture d'un pétrolier ravitailleur d'escadre en mer provisoire, qui sera opérationnel en automne 2017. Cette capacité temporaire nous aidera à faire la jonction, en assurant le soutien minimal nécessaire dans des environnements ne présentant aucune menace, jusqu'à ce que le deuxième navire de soutien interarmées intègre les opérations de la flotte de la MRC à la fin de l'année 2021. Une fois les essais d'acceptation terminés, le navire apportera un soutien à la flotte qui participe à des exercices et à des opérations dans l'Atlantique, avant son départ pour la côte Ouest au début de l'année 2018.

Armée canadienne

L'AC est une force professionnelle axée sur les soldats. Elle comprend une Force régulière pleinement intégrée, la Réserve de l'armée, les Rangers canadiens et le personnel civil. Elle est agile, évolutive et réactive et elle fournit au gouvernement du Canada une grande variété de capacités militaires terrestres. Les soldats canadiens perfectionnent leurs compétences au combat, qui sont utiles dans tout le spectre des opérations, de l'aide humanitaire au secours aux sinistrés, en passant par le maintien de la paix et les opérations de combat majeures. L'AC a recours à des pratiques et à des technologies de pointe pour produire des soldats, des chefs et des équipes interarmées résilients, dominants sur le plan cognitif et professionnels, qui se tiennent prêts en toutes circonstances pour des opérations dans un contexte interarmées, interinstitutions, multinational ou public.

Plusieurs projets et initiatives sont prévus en 2017-2018 et au-delà en vue de renforcer les capacités de l'AC, notamment ce qui suit :

- Le Projet d'équipement intégré du soldat fournira des capacités en réseau de suivi de la force bleue en temps réel pour nos pelotons et nos compagnies d'infanterie en 2017. Cette nouvelle technologie offrira une meilleure connaissance de la situation sur place et devrait améliorer les performances des soldats sur le terrain;
- L'AC entreprendra une série d'initiatives visant à renforcer la Réserve de l'armée, grâce à l'introduction d'un formulaire d'enrôlement plus rapide à remplir pour les recrues qui sera mis à l'essai au cours de l'automne 2017. À compter du 1er avril 2017, l'AC sera pleinement responsable du recrutement pour ses réserves; et
- Le Projet relatif au nouveau fusil des Rangers canadiens permettra la distribution prochaine de nouveaux fusils aux groupes de patrouilles des Rangers. Ce nouveau modèle remplacera le fusil Lee [illegible]field actuel.

Aviation royale canadienne

L'ARC est un service polyvalent novateur sur le plan technologique, capable d'assurer des tâches essentielles liées à la défense et à la sécurité, tant au pays que loin des côtes canadiennes. Elle continuera de se tenir prête à offrir une puissance aérienne adéquate, réactive et efficace afin de répondre aux enjeux liés à la défense sur

les scènes nationale, continentale et mondiale. Grâce à nos activités à la fois propres à un contexte aérien et de préparation interarmées, nous atteindrons et maintiendrons les niveaux exigés par la directive sur la posture de la force et la disponibilité opérationnelle émise par le CEMD.

Des éléments de la force, individuels et collectifs, participeront à des occasions d'entraînement importantes, tels que les exercices MAPLE RESOLVE,[25] MAPLE FLAG et le JOINTEX,[26] qui visent à garantir l'interopérabilité et la disponibilité opérationnelle interarmées et collective.

Nous continuerons l'intégration de capacités nouvelles et de remplacement à la structure de l'ARC tout au long de l'année financière 2017-2018, notamment une possible flotte de chasseurs provisoire.

Nous continuerons également l'intégration du CH-148 Cyclone, un hélicoptère maritime de classe internationale capable d'accomplir tout type de mission, qui viendra remplacer le CH-124 Sea King en tant que principal hélicoptère maritime embarqué du Canada. Le dernier vol du CH-124 Sea King est prévu pour décembre 2018 sur la côte ouest du Canada. Cet événement marquera la pleine transition vers le Cyclone, qui deviendra l'hélicoptère maritime des FAC.

Nous poursuivrons par ailleurs l'intégration de nos capacités spatiales. Le lancement de la nouvelle génération de satellites canadiens d'observation du globe terrestre, plus connu sous le nom de mission de la Constellation RADARSAT, est prévu pour 2018. Ces satellites seront utilisés par la Défense et de nombreux autres ministères à l'appui de leurs mandats respectifs. Les besoins pangouvernementaux en matière de surveillance concernent les écoulements glaciaires dans les eaux côtières canadiennes, les voies d'approche océaniques du Canada, les conditions environnementales telles que les inondations et les feux de forêt, ainsi que la gestion et la cartographie des ressources naturelles au Canada et dans le monde. Dans le contexte de notre projet Polar Epsilon 2, nous exploiterons les données d'observation du globe terrestre issues de la mission de la Constellation RADARSAT pour nos besoins de surveillance. Les systèmes de satellites tels que celui de la mission de la constellation RADARSAT, associés à la composante terrestre de pointe du projet Polar Epsilon 2, nous offriront un accès crucial à ces hauteurs ultimes. Les données transmises par les radars spatiaux permettront d'assurer une surveillance jour et nuit et sans égard aux conditions météorologiques dans les secteurs dans lesquels les autres types de capteurs ne fonctionnent qu'en partie ou pas du tout.

Forces d'opérations spéciales

Le Commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada entretient une force polyvalente et hautement qualifiée, capable d'exécuter des missions nationales ou à l'étranger, que ce soit à titre individuel, en petites équipes ou au sein d'éléments de force plus importants, qui peuvent atteindre la taille d'une force opérationnelle. Les Forces d'opérations spéciales sont maintenues à un niveau de disponibilité opérationnelle très élevé pour une intervention immédiate. Elles continueront de se tenir prêtes à être déployées pour des activités tactiques de grande importance, dans des situations de menace imminente pour les intérêts nationaux.

Forces communes et interarmées

Nous entretiendrons nos capacités interarmées afin de garantir que les FAC sont en mesure de répondre aux attentes du gouvernement en matière de défense. En particulier, nous améliorerons notre préparation en vue des missions en participant à des exercices d'opérations expéditionnaires interarmées, combinées et intégrées, à l'élaboration de concepts et de procédures et à l'adoption d'une orientation axée sur le développement des forces.

Nous participerons à des exercices interarmées à l'appui de cet effort, conformément au mandat du Programme de gestion de l'état de préparation interarmées, notamment le JOINTEX et les exercices DETERMINED DRAGON,[27] STAUNCH MAPLE ou encore ARCTIC ZEPHYR pour n'en nommer que quelques-unes. Ces exercices et les autres activités mettront l'accent sur nos capacités interarmées, notamment :

- les commandements et contrôles interdépendants des Forces armées canadiennes et de celles des États-Unis en ce qui concerne la défense de l'Amérique du Nord;
- l'interopérabilité maritime entre les forces du Canada, des États-Unis et du Mexique face aux menaces maritimes le long de la côte du Pacifique et du golfe du Mexique;
- l'intégration au sein d'un environnement propre au groupe des cinq des fonctions suivantes : commandement et contrôle; communications; informatique; renseignement; surveillance et reconnaissance; processus stratégiques; processus liés au choix des objectifs opérationnels; soutien et regroupement en théâtre;

- l'emploi et la défense des segments du réseau de l'OTAN pour une force opérationnelle interarmées canadienne dans le cadre des opérations dans l'ensemble du spectre de l'OTAN;
- l'interopérabilité pangouvernementale et avec les organismes non gouvernementaux pour la gestion des conséquences en cas d'événement lié à la sécurité nationale; et
- le commandement et le contrôle, ainsi que la coopération avec les pays arctiques, y compris les États-Unis, pour l'exécution des opérations de recherche et de sauvetage en Arctique.

Le JOINTEX 17, un exercice interarmées clé en deux phases, se déroulera à Wainwright (Alberta) et à Kingston/Meaford (Ontario). Il sera l'occasion pour les FAC de s'entraîner à commander des forces canadiennes et internationales et à exécuter des opérations de la coalition. Par ailleurs, certains éléments de l'exercice pour les opérations réalisées dans le Nord, à savoir les opérations NUNAKPUT[28] et NANOOK,[29] nous permettront de poursuivre la réalisation de notre mandat en vertu du Programme de gestion de l'état de préparation interarmées. Ces exercices appuieront par la même occasion la mise au point de centres d'opérations dans le Nord, conformément aux objectifs du Plan d'emploi et de soutien pour le Nord.

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels pour 2013-2014	Résultats réels pour 2014-2015	Résultats réels pour 2015-2016
Il existe un portefeuille suffisant et équilibré d'éléments de force prêts sur le plan opérationnel qui sont en mesure de participer aux opérations de défense et de fournir les services de défense.	Pourcentage des situations où des forces à disponibilité opérationnelle élevée ont été prêtes à intervenir quand on le leur a demandé, comme le prévoit la posture de la force et disponibilité opérationnelle.	70 - 100%	mars 2018	S.O.*	S.O.*	95%

*Remarque : Une nouvelle Architecture d'alignement de programmes et un nouveau cadre de gestion du rendement ont été instaurés au cours de l'année financière 2014-2015. Les résultats pour 2013-2014 ne sont pas encore disponibles. Pour plus de renseignements des résultats des années antérieures, veuillez consulter le rapport ministériel sur le rendement disponible sur la page de notre site Rapports et publications.[30]

Ressources financières budgétaires (dollars)

Budget principal des dépenses de 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
3 366 635 148	3 366 635 148	3 443 853 349	3 503 564 537

Ressources humaines (équivalents temps plein ou ETP)

	Nombre d'ETP prévus 2017-2018	Nombre d'ETP prévus 2018-2019	Nombre d'ETP prévus 2019-2020
Militaire – Force régulière	24 580	24 964	25 006
Civils	3 449	3 449	3 449
TOTAL	28 029	28 413	28 455

Exercices militaires

Les exercices permettent aux membres des Forces armées canadiennes (FAC) d'acquérir et de mettre en pratique de nouvelles compétences dans un environnement d'apprentissage adapté. Au Canada et ailleurs dans le monde, les membres des FAC sont exposés à diverses situations qui mettent à l'épreuve leurs compétences afin d'assurer qu'ils sont toujours prêts à exécuter une vaste gamme d'opérations. L'état de préparation opérationnelle englobe les ressources et le financement nécessaires pour entretenir l'équipement, donner de la formation et préparer les individus et les unités à mener des opérations.

Un membre de la compagnie Alpha du corps de cadets Lord Strathcona's Horse se repose après une attaque, lors de l'exercice MAPLE RESOLVE du 29 mai 2016 à Wainwright (Alberta).

Photo : Cpl Andrew Wesley, Direction des Affaires publiques de l'Armée de terre

Renseignements supplémentaires

Pour plus de renseignements sur nos exercices militaires,[31] consultez notre site Web.

Programme 4.0: Production des éléments de capacité de la Défense

Description

Le Programme Production des éléments de capacité de la Défense vise à appuyer la Défense par la production et le maintien de portefeuilles d'éléments fondamentaux de capacité de défense, de sorte que ceux-ci soient toujours disponibles en fonction des quantités, des combinaisons et des conditions nécessaires pour soutenir la chaîne de programmes offerts par la Défense, du Programme Recherche et développement concernant les capacités de la Défense au Programme Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action.

Ces programmes permettent à la Défense de mener les activités du Programme Opérations de soutien et de combat de la Défense et Services de la Défense et contributions au gouvernement.

Les principaux éléments de capacité de la Défense sont le personnel militaire, le matériel et les systèmes d'information, l'information et les biens immobiliers. Le Programme Production des éléments de capacité de la Défense vise notamment à fournir de manière adéquate et constante du personnel et du matériel militaires à court terme et à long terme, de sorte que ces éléments puissent être intégrés afin de produire des éléments de force par le Programme Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action.

Les résultats sont obtenus par l'intermédiaire de programmes subordonnés, lesquels sont axés sur des portefeuilles distincts : personnel militaire et organisation, matériel, biens immobiliers, ou systèmes d'information. On a recours à une approche de cycle de vie pour gérer chaque portefeuille. Les aspects essentiels de l'approche de cycle de vie sont des sous-sous-programmes offrant les principales fonctions de cycle de vie : mise en service; maintenance; mise à niveau et approvisionnement; retrait du service; gestion du portefeuille; et coordination et contrôle généraux. Le type d'activité se déroulant dans le cadre de chacune de ces fonctions principales dépend du portefeuille d'entités produites et, par conséquent, la répartition des fonctions de cycle de vie en sous-sous-programmes est propre à chaque portefeuille.

L'autorité de ce programme découle de la Loi sur la défense nationale.

Faits saillants de la planification

L'Équipe de la Défense est l'épine dorsale de notre capacité de défense, et notre plus grand atout. Pour la réussite de chaque mission, il faut pouvoir compter sur des employés sains, bien formés et motivés.

Nous continuerons d'œuvrer pour garantir que les fils et les filles du Canada appartiennent à une organisation leur offrant un milieu de travail sécuritaire exempt de harcèlement et de discrimination, ainsi que les soins et le soutien nécessaires pendant et après leur service.

Notre engagement envers nos membres et leur famille est inébranlable. Les hommes et les femmes faisant partie de notre effectif servent dans des environnements complexes pouvant comporter des risques élevés. Nous continuerons de fournir des programmes et des services essentiels afin que les membres de nos troupes se réconfortent en sachant que nous prenons soin de leur famille.

Améliorer le recrutement, l'instruction et le maintien en poste de l'effectif militaire

Le recrutement et le maintien en poste de l'effectif militaire sont des priorités absolues pour les FAC et le gouvernement du Canada. Afin de continuer à répondre efficacement aux besoins opérationnels des FAC, il ne nous suffira pas de disposer du niveau approprié de personnel, il faudra également que ce même personnel soit bien entraîné, possède les compétences requises et souhaite demeurer au sein des FAC.

Nous nous engageons à faire en sorte que les FAC disposent de la bonne combinaison de personnes, d'équipement et de ressources, ainsi que de la formation nécessaire, pour réaliser les tâches qui lui ont été affectées par le gouvernement du Canada. Les stratégies de recrutement et de conservation du personnel sont des éléments importants des efforts que nous déployons en vue de maintenir la posture des FAC et la disponibilité opérationnelle de la Défense qui sont nécessaires.

Les FAC visent à attirer des recrues de qualité, de partout au Canada, qui représentent la population diversifiée de notre pays. L'un de nos principaux objectifs en matière de recrutement consiste à atteindre les buts établis dans le domaine de l'équité en matière d'emploi. Il sera essentiel de mieux cibler nos efforts de recrutement et de mettre en œuvre des politiques, des mesures et des pratiques qui nous permettront de veiller au maintien d'un environnement favorisant l'inclusivité et la croissance personnelle et professionnelle.

Cette année, nous lancerons plusieurs initiatives visant à améliorer le recrutement, l'instruction et le maintien en poste de l'effectif militaire.

Recrutement

- Nous continuerons de mettre en place des mesures consacrées à l'amélioration de nos efforts de recrutement afin de garantir que des modifications puissent être apportées aux exigences liées à chaque groupe professionnel militaire, au besoin.
- Nous élaborerons de nouvelles campagnes de recrutement, de publicité et de marketing afin de mieux faire connaître les plus de cent emplois et choix de carrière offerts au sein des FAC et d'appuyer les priorités importantes en matière de recrutement (femmes, diversité, groupes professionnels militaires prioritaires et Force de réserve).
- Nous ferons progresser notre examen exhaustif de l'ensemble du processus de recrutement dans le but de rendre ce dernier plus rapide et efficient, et de faire en sorte qu'il réponde mieux aux besoins des recrues potentielles. Nous entendons simplifier le processus de recrutement en vue de réduire les délais de traitement, du premier contact en ligne jusqu'à l'enrôlement.
- Nous mènerons une campagne de recrutement active montrant des femmes occupant divers rôles au sein des FAC afin d'inciter plus de femmes à y faire carrière, plus particulièrement dans le domaine des armes de combat. Les candidatures des personnes répondant aux normes d'enrôlement requises, y compris celles présentant une demande d'admission à l'un de nos collèges militaires, seront considérées en priorité. Nous sommes bien conscients que nous avons du travail à faire en ce qui a trait à l'augmentation du nombre de femmes portant l'uniforme, et nous savons qu'il y a des défis à relever dans ce domaine, mais nous travaillerons d'arrache-pied en vue de les surmonter. Nous voulons que toutes les femmes considèrent les FAC comme un lieu où faire carrière, et qu'elles n'aient pas l'impression de devoir choisir entre leur famille et leurs responsabilités professionnelles.

Formation

- Nous prendrons les mesures nécessaires pour faire en sorte que le Collège militaire royal du Canada demeure un établissement d'élite offrant une éducation de choix pour les Canadiens se destinant à l'université. Nous procéderons notamment à l'évaluation de toutes les facettes du climat, de l'environnement d'instruction, de la culture et de la conception des programmes à l'Académie canadienne de la Défense.
- Nous transformerons le système d'instruction individuelle et d'éducation (II et E) dans le cadre de la campagne de modernisation de l'II et E en vue de répondre aux demandes de l'environnement de sécurité de l'avenir en ce qui a trait à la production de personnel. Nous élaborerons une architecture d'II et E pour l'ensemble des FAC de manière à réaliser des gains d'efficacité et à améliorer la prestation des services d'II et E. La modernisation de l'II et E vise à instaurer une culture soutenue d'amélioration et d'analyse volontaire et coordonnée qui garantira l'efficacité et l'efficience durables du système de production du personnel militaire. Ce dernier joue un rôle important dans la détermination des nouvelles compétences que devra posséder le personnel de demain, ainsi que dans la création de nouveaux groupes professionnels militaires.

Rétention

- Nous élaborerons et mettrons en œuvre une stratégie de maintien en poste de l'effectif des FAC pour garantir que nos membres demeurent qualifiés, compétents et motivés. La manière dont nous gérons et traitons nos membres a une influence sur leur décision de rester ou non au sein de notre effectif, et permet à la population de déterminer si nous sommes ou non un employeur de choix. Nous examinerons une vaste gamme de domaines et tiendrons compte de ces derniers dans le cadre de nos travaux visant à mettre au point des initiatives de maintien en poste viables.
- Nous axerons nos efforts sur les éléments pour lesquels les troupes ont exigé que des modifications soient apportées, tels que la gestion de carrière, le soutien à la famille, le soutien à la santé mentale ainsi qu'au bien-être, et la diversité, tout en tenant compte de facteurs transactionnels liés au domaine de la rémunération et des avantages sociaux. Pour ce faire, nous devrons remettre en question les politiques, les programmes et les activités ayant une incidence sur les besoins réels de nos membres et de leur famille. La stratégie de maintien en poste permettra de dégager des buts tangibles, sera appuyée par la comparaison avec nos alliés et d'autres organismes gouvernementaux, fera appel à un

cadre de gestion du rendement pour surveiller nos progrès et en rendre compte en plus d'utiliser des recherches professionnelles pour étayer et légitimer nos initiatives.

- Nous continuerons d'encourager le perfectionnement professionnel des conjoints militaires par l'entremise du Programme de services aux familles des militaires et d'étudier la possibilité d'élargir certaines initiatives nationales liées à l'emploi des conjoints militaires. Le fait de veiller à ce que ces derniers disposent des ressources et du soutien nécessaires pour mener une carrière aura pour effet d'augmenter le taux de maintien en poste de nos membres en réduisant la charge financière occasionnée par les ménages à un seul revenu. Cette façon de faire permettra également aux membres adultes de la famille de maximiser leur potentiel et de croître sur le plan professionnel.

Favoriser un milieu de travail inclusif et respectueux

Le Ministère et les FAC ont un engagement commun à l'égard de la santé et du bien-être de tous les membres de l'Équipe de la Défense et visent à créer et à maintenir un environnement de travail favorable et sûr fondé sur l'inclusivité et le respect de notre personnel. Les initiatives clés qui sont en cours pour cultiver ces valeurs au sein de notre organisation comprennent notamment la stratégie des FAC sur la diversité, de nombreux projets proposés dans le cadre de l'opération HONOUR[32] et l'élaboration d'une stratégie sur la santé et le bien-être pour la Défense.

Mise en œuvre de la stratégie des FAC sur la diversité

Nous sommes fortunés de disposer de FAC inclusives. Toutefois, nous reconnaissons que la composition démographique de celles-ci manque de diversité. Les obligations en matière de diversité ne doivent pas être confondues avec les obligations juridiques que nous devons respecter en vertu de la Loi sur l'équité en matière d'emploi et de notre Plan d'équité en matière d'emploi, qui établit les objectifs à long terme en matière de taux de représentation des femmes, des Autochtones et des minorités visibles. Même si les objectifs juridiques liés à l'équité en matière d'emploi compléteront notre stratégie sur la diversité et y seront intégrés, nous devons adopter une approche holistique de plus grande envergure permettant l'atteinte d'objectifs stratégiques et l'obtention d'effets institutionnels qui pourront être maintenus à long terme.

La mise en œuvre de la stratégie des FAC en matière de diversité comprend un plan d'action décrivant les activités à réaliser pour atteindre les objectifs stratégiques. Ce plan d'action sera examiné chaque année afin de garantir son intégration aux autres priorités des FAC sur le plan de la diversité. On compte également mener des recherches sur les attitudes par rapport aux enjeux touchant la communauté lesbienne, gaie, bisexuelle, transsexuelle, allosexuelle et bispirituelle, sur le climat de diversité, sur la tolérance et l'intolérance ethnique ainsi que sur les compétences transculturelles afin d'appuyer la stratégie des FAC sur la diversité et le plan d'action.

Aborder et éliminer les comportements sexuels dommageables et inappropriés

L'opération HONOUR est la démarche globale des Forces armées canadiennes destinée à éliminer les comportements sexuels dommageables et inappropriés au sein de l'institution et à assurer un milieu de travail exempt de toute discrimination et de tout harcèlement. L'opération HONOUR met en particulier l'accent sur la mise en œuvre des dix recommandations se trouvant dans le rapport de madame Deschamps, bien que les efforts ne se limitent pas à cela. L'objectif est clair : tous les membres des FAC doivent être traités avec le respect et la dignité qui leur sont dus, quels que soient leur sexe ou leur orientation sexuelle.

Les progrès réalisés jusqu'à maintenant sont encourageants, mais nous ne sommes pas complètement satisfaits. Il reste beaucoup à faire. En effet, malgré les progrès initiaux réalisés et les changements apportés au sein de notre institution, des comportements sexuels dommageables et des violences sexuelles ont toujours cours, comme le démontre une récente enquête de Statistique Canada sur l'inconduite sexuelle dans les Forces armées canadiennes. C'est pourquoi l'opération HONOUR demeure une priorité absolue à l'échelle des FAC.

La prestation d'un soutien plus efficace aux victimes demeure l'un de nos principaux objectifs. Par conséquent, nous avons amélioré les services de soutien aux victimes que nous offrons grâce à la mise sur pied du Centre d'intervention sur l'inconduite sexuelle et à la création d'équipes d'enquêteurs spécialisés au sein du Service national des enquêtes des Forces canadiennes, ainsi qu'à la hiérarchisation des dossiers de violence sexuelle par le Directeur – Poursuites militaires. Voici quelques-uns des projets qui se poursuivront lors des prochaines phases de l'opération HONOUR :

- Nous élargissons et améliorons le soutien offert aux victimes en instaurant de nouveaux programmes, y compris des services de soutien par les pairs, afin de faciliter le signalement des incidents, d'offrir de

meilleurs soins aux victimes et de fournir plus d'outils aux membres des FAC de sorte qu'ils comprennent les rôles importants qu'ils peuvent jouer en soutenant et en aidant des victimes.

- Nous avons élaboré une approche stratégique unifiée pour aborder les comportements sexuels dommageables et inappropriés dans le milieu de travail qui s'harmonisera avec les initiatives et les examens des politiques du gouvernement du Canada liés à la violence et au harcèlement au travail. Cette approche fournit une politique globale unique sur le comportement personnel et des politiques connexes applicables au personnel militaire et civil regroupées de façon logique, ce qui n'est pas le cas des directives et des politiques actuelles. Elle se concrétisera par la mise en œuvre de politiques détaillées traitant du signalement et de la résolution des incidents liés à des comportements sexuels dommageables et inappropriés, de l'offre de formations sur ces mêmes comportements ainsi que du soutien dont peuvent bénéficier les victimes afin de mettre la touche finale à la modernisation des politiques.
- Compte tenu du rôle essentiel que jouent l'éducation et la formation dans un changement de culture, des produits ont été élaborés et mis en œuvre en vue d'accroître la sensibilisation et la compréhension de nos membres, et la formation Intervention d'un témoin a été créée. Au cours de la prochaine année, nous nous emploierons à apporter des changements dans les formations existantes pour veiller à ce que les thèmes liés à l'opération HONOUR soient intégrés aux programmes de formation en matière de leadership, d'éthique et de résilience. À compter du début de 2017, nous mettrons également sur pied de nouveaux ateliers, y compris une application mobile portant sur le respect dans les FAC et servant à aider les victimes et la chaîne de commandement à réagir à des incidents, ainsi que des cours d'apprentissage en ligne visant à appuyer l'offre d'instructions individuelles et d'éducation et de recyclages, en plus de soutenir l'examen exhaustif du Système de perfectionnement professionnel des FAC. Nous continuons de mettre à profit et d'améliorer les programmes ayant été élaborés pour la formation Intervention d'un témoin, les commandants, les conseillers en harcèlement, l'instruction des recrues et les programmes sociaux et culturels.
- Une fois que nous aurons reçu les résultats de l'enquête menée par Statistique Canada, nous examinerons nos programmes et nos plans afin de veiller à ce qu'ils tiennent dûment compte des domaines problématiques cernés. Ces résultats serviront de données de référence auxquelles seront comparées les données recueillies lors de projets de recherche internes, tels que le sondage « À vous la parole » et d'autres sondages pertinents. Ainsi nous pourrons évaluer l'efficacité de ces programmes. Par la suite, en 2018, l'enquête de Statistique Canada sera menée de nouveau.
- Nous poursuivons l'élaboration de mesures de rendement par l'entremise d'un programme de recherche exhaustif comprenant l'évaluation d'éléments tels que l'efficacité de l'opération HONOUR, la prévalence des comportements inappropriés dans le milieu de travail, les enjeux sociaux et culturels contribuant à l'édification d'une culture de sexualisation et ces questions liées au leadership pour en nommer quelques-uns. Afin de faire progresser davantage les travaux liés à l'élaboration d'un programme d'information, nous avons mis en œuvre un plan de recherche exhaustif qui nous permettra d'avoir un meilleur aperçu des enjeux, et de mieux les comprendre, en vue d'appuyer l'élaboration de programmes et d'initiatives. Nous avons lancé un système de compte rendu mensuel qui fournit des données de suivi sur les incidents signalés. Celui-ci sera lié à d'autres systèmes de données pour veiller à l'uniformité des comptes rendus, pour minimiser les chevauchements ainsi que pour nous permettre de recueillir des données fiables et vérifiables afin d'accroître notre capacité à faire face à de tels comportements de la manière appropriée.

La politique discriminatoire fondée sur l'orientation sexuelle a été éliminée à l'échelle des FAC et au Canada dans l'ensemble. La politique actuelle comprend un engagement à défendre les droits de la communauté lesbienne, gaie, bisexuelle, transsexuelle, allosexuelle et bispirituelle. On reconnaît toutefois que d'anciens membres des FAC et de la fonction publique ont été pénalisés en raison de leur orientation sexuelle. Nous prendrons part à l'approche pangouvernementale afin de demander pardon aux personnes ayant été renvoyées ou ayant dû quitter l'armée en raison de leur orientation sexuelle.

Soutenir la santé et le bien-être de nos membres

Veiller à la santé et au bien-être des membres de l'Équipe de la Défense figure parmi nos priorités et nécessite le recours à une approche holistique tenant compte des facteurs physiques, intellectuels, émotionnels, sociaux, familiaux et spirituels ayant un effet sur la santé et le bien-être de ceux-ci. Malgré l'excellence des services et des soins de santé offerts dans les FAC, il subsiste d'importants problèmes de santé touchant les membres de notre personnel qui seront abordés dans le cadre d'initiatives sur la santé et le bien-être. Au sein des FAC, on reconnaît implicitement que le concept de la santé et du bien-être améliore le soutien offert aux malades et aux

blessés, ainsi que bon nombre d'autres initiatives. Ces dernières comprennent l'élaboration de stratégies en matière de santé physique et mentale pour les FAC, la Stratégie de santé intégrée du médecin général, l'amélioration de la capacité de gestion de cas des FAC et le plan consistant à recourir à l'ergothérapie pour aider des militaires à retourner au travail ou à effectuer leur transition à la vie civile, ce qui contribue à leur bien-être général.

Élaborer une stratégie de prévention du suicide

Le suicide est une tragédie et une importante préoccupation en santé publique. D'importants investissements ont été faits et des engagements ont été pris pour assurer aux membres des FAC l'accès aux programmes de santé, d'éducation et de sensibilisation nécessaires pour aider à repérer les personnes susceptibles d'éprouver des problèmes de santé mentale et de leur fournir l'aide dont elles ont besoin.

Puisque les soins de santé mentale revêtent une grande importance, nous élaborons actuellement une stratégie de prévention du suicide en partenariat avec Anciens Combattants Canada. Celle-ci visera à miser sur des initiatives pangouvernementales existantes et à accroître la participation de la haute direction des FAC aux programmes existants afin de réduire les suicides, les tentatives de suicide et l'idéation suicidaire.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la page suivante : « Le suicide et sa prévention dans les Forces armées canadiennes ».[33]

Améliorer la transition vers la vie civile – Collaborer avec Anciens Combattants Canada

Nous continuerons d'améliorer le soutien offert à tous les membres des FAC et aux anciens combattants lors de leur transition de la vie militaire à la vie civile et de s'attaquer aux problèmes de santé mentale. Il s'agit d'une responsabilité partagée entre notre ministère et Anciens Combattants Canada. C'est pourquoi le ministre associé de la Défense nationale est également le ministre des Anciens Combattants.

Nous continuerons de renforcer la relation établie entre les deux ministères. Nous viserons principalement la réduction de la complexité, l'amélioration de la communication de l'information, la réorganisation de la prestation de services, ainsi que la rationalisation et la simplification, dans la mesure du possible. Dans le cadre de ces efforts, nous examinerons également les programmes de soutien au revenu et de réadaptation pour combler les lacunes et les chevauchements. Ensemble, nous allons également continuer à trouver des moyens de faciliter la transition de nos membres par le biais des Unités interarmées de soutien du personnel afin de veiller à ce que chacun d'entre eux bénéficie d'un plan de transition personnalisé qui lui permettra soit de se rétablir et de reprendre le service, soit de retourner à la vie civile avec succès.

Nous collaborerons avec Anciens Combattants Canada jusqu'en 2019 pour achever la mise en œuvre d'un nouveau modèle de transition. Afin d'accomplir cette tâche, sept groupes de travail ont été établis pour se pencher sur les points suivants : les programmes de soutien au revenu et de réadaptation; l'excellence du service; la refonte du Programme d'avantages financiers; la commémoration; l'emploi et la transition de carrière; la transition harmonieuse; la santé mentale et les anciens combattants en état de crise. Les groupes de travail affectés à la transition harmonieuse et à l'emploi, ainsi qu'à la transition de carrière sont tous deux codirigés par des représentants des FAC et d'Anciens Combattants Canada. Nous continuerons de coordonner nos efforts afin de « combler l'écart » pour faciliter le processus de transition des militaires libérés des FAC et de leur famille.

Puisque nous sommes guidés par les principes de bienveillance, de compassion et de respect, nous accorderons la priorité aux membres des FAC et aux anciens combattants qui font la transition vers la vie civile, ainsi que leur famille. Les FAC et Anciens Combattants Canada agiront en partenariat afin d'offrir un encadrement aux membres des FAC et aux anciens combattants, ainsi qu'à leur famille, lors de leur transition de la vie militaire vers la vie civile. Ensemble, nous démontrerons qu'ils peuvent cogner à n'importe quelle porte, et qu'ils peuvent compter sur des services accessibles, intégrés et cohérents. Nous souhaitons continuer à anticiper les besoins actuels et futurs de nos membres et y répondre pour garantir leur accès rapide aux avantages sociaux, la certitude à l'égard des soins et un accès sans faille aux programmes et aux services essentiels à une transition réussie à la vie civile.

Veiller à ce que les Forces canadiennes soient bien équipées

Le gouvernement reconnaît l'importance de disposer d'une force militaire bien équipée disposant d'un éventail de capacités. La nouvelle politique de défense définira les exigences futures des FAC sur le long terme.

À court terme et en vertu de la lettre de mandat du ministre, nous veillerons à ce que les forces militaires du Canada soient dûment préparées et dotées du matériel nécessaire pour protéger et défendre la souveraineté du Canada, l'Amérique du Nord et nos alliés par l'entremise des initiatives suivantes :

- La Stratégie nationale d'approvisionnement[34] en matière de construction navale demeurera au cœur de notre programme d'approvisionnement. Cette année, nous mettrons l'accent sur la construction continue des navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique; la conception et le génie de la production des navires de soutien interarmées, et la progression des activités de la phase de définition du projet de navire canadien de combat.
- Le ministre de la Défense nationale continuera à travailler de concert avec le ministre des Services publics et Approvisionnement Canada au lancement d'un appel d'offres ouvert et transparent pour le remplacement du chasseur CF-18, en misant sur des options qui répondent aux besoins du Canada en matière de défense. Entre temps, nous explorerons la possibilité d'acquérir 18 nouveaux chasseurs Super Hornet pour compléter la flotte de CF-18 jusqu'à ce que la flotte de remplacement permanente soit livrée.

Dans la foulée de nos efforts pour améliorer le processus d'approvisionnement en matière de défense, nous chercherons à améliorer notre capacité d'établissement de coûts, qui a été grandement élargie et mise en œuvre en 2016-2017. Ainsi, nous pourrons établir des prévisions plus exhaustives en ce qui a trait aux projets afin de garantir la production d'estimations du coût du cycle de vie valides et d'assurer que le processus d'approvisionnement se déroule conformément aux directives du Conseil du Trésor. En 2017-2018, le Centre d'établissement des coûts de la Défense s'efforcera de professionnaliser la spécialisation liée à l'établissement des coûts en demandant à des praticiens de ce domaine de suivre le cours d'estimateur/analyste des coûts accrédité de l'Association internationale d'estimation et d'analyste des coûts.

Au moyen de notre initiative de maintien en puissance, nous continuerons de fournir des solutions novatrices liées au soutien en service des flottes d'équipement. Celle-ci mettra à profit la mobilisation rapide des autres ministères et de l'industrie afin de conserver un juste équilibre entre les principes de soutien d'équipement liés au rendement, à la souplesse, à la rentabilité et aux avantages économiques de l'équipement. Pour ce faire, nous établirons et mettrons en œuvre des pratiques exemplaires en matière de maintien en puissance qui tireront parti des capacités du gouvernement du Canada et de l'industrie. Pendant cette période, nous poursuivrons la mise en place d'une solide gouvernance mixte avec Services publics et Approvisionnement Canada, Innovation, Sciences et Développement économique Canada et l'industrie canadienne.

Pour obtenir de l'information détaillée sur les projets de transformation et des grands projets d'immobilisations, veuillez consulter le « Rapport d'étape sur les projets de transformation et les grands projets de l'État ».[35]

Offrir des programmes et des services en matière de biens immobiliers

Au nom du gouvernement du Canada, l'équipe de la Défense est fière d'administrer le plus vaste portefeuille de biens immobiliers du gouvernemental fédéral, à l'appui des FAC. Nous continuerons d'assurer une gestion effective et efficace de ce portefeuille et une prestation de services fondée sur la centralisation, la modernisation et la transformation.

Optimiser l'utilisation de notre portefeuille et nos actifs

Dans la foulée de la lettre de mandat du ministre, nous soumettrons une proposition visant à rationaliser l'infrastructure de défense au Canada. Nous souhaitons utiliser notre portefeuille de façon optimale et de veiller à assurer d'avoir les actifs appropriés. Pour honorer cet engagement, nous comptons notamment à réduire les dépenses en énergie par la conclusion de contrats de rendement, réduire le coût de propriété total au moyen d'ententes de partenariats publics/privés et établir un portefeuille d'infrastructures de taille convenable en produisant un plan immobilier national qui est complet et intégré.

Nous assurerons la réussite opérationnelle des FAC par l'exécution de programmes et de projets immobiliers en poursuivant la transformation du processus de gestion des biens immobiliers. Nos unités des opérations immobilières régionales pourront ainsi offrir leurs services en toute efficacité, notamment des services d'entretien de l'infrastructure de la Défense, des services de soutien en matière d'architecture, d'ingénierie et de gestion de projet, des services de planification et de gestion de portefeuille ainsi que des services d'approvisionnement pour les biens de la Défense (dont les bâtiments et autres biens immobiliers) aux quatre coins du Canada. Ainsi, le niveau de service offert sera uniforme dans l'ensemble du pays et les ressources s'en trouveront optimisées.

De plus, en réponse à l'audit interne des travaux municipaux de 2016, nous rafraîchirons notre cadre de mesure du rendement afin d'améliorer le suivi et la déclaration des résultats. Des initiatives comme le programme de modernisation des activités en matière d'infrastructure et d'environnement fourniront des renseignements

pertinents et à jour sur le portefeuille immobilier de la Défense pour permettre une prise de décisions informée et opportune.

Renouvellement de la relation de nation à nation avec les peuples autochtones

Pour honorer l'engagement à renouveler la relation de nation à nation avec les peuples autochtones qui a été présenté dans la lettre de mandat du gouvernement du Canada et du ministre, nous coordonnerons les questions autochtones par l'intermédiaire d'un secrétariat aux affaires autochtones. La responsabilité principale de ce secrétariat consiste à réviser les traités modernes négociés par Affaires autochtones et du Nord Canada pour s'assurer qu'on respecte les intérêts de la Défense ainsi que les obligations de mise en œuvre des traités liées aux opérations militaires, à la passation de marchés et à la planification de l'utilisation du territoire. De plus, nous assurerons une supervision et une direction stratégique à l'égard des questions autochtones afin de veiller à honorer nos obligations, en mettant efficacement en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 12 septembre 2007). Nous souhaitons établir avec les peuples autochtones une relation qui est fondée sur la reconnaissance des droits, le respect, la coopération et le partenariat.

Fournir une orientation et faire preuve de leadership à l'égard des engagements environnementaux

Nous assurerons une supervision et fournirons une orientation à l'égard des obligations environnementales énoncées dans la Stratégie fédérale de développement durable. Nous ferons preuve de leadership en matière d'environnement pour veiller à ce que les facteurs environnementaux soient pris en compte dans les décisions liées aux activités de défense et à ce que nos engagements et nos cibles définis dans la Stratégie ministérielle de développement durable soient respectés. À l'appui de l'engagement du gouvernement du Canada à réduire de 40 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, nous contribuerons à l'établissement d'une économie plus propre et plus innovante qui réduit les émissions et protège l'environnement.

Améliorer la prestation des services liés au logement des Forces armées canadiennes

Au chapitre 5 du rapport du vérificateur général de l'automne 2015, on se penchait sur la gestion du logement des FAC. Le rapport révélait que bien que la politique du ministère relative au logement militaire était conforme aux politiques et aux systèmes gouvernementaux de gestion du portefeuille de logements, il était nécessaire d'accroître la capacité à répondre plus efficacement aux besoins des membres actuels et futurs des FAC en matière de logement.

Nous sommes résolus à mettre en œuvre les modifications recommandées qui amélioreront la prestation du programme de logement militaire. Ainsi, en septembre 2015, nous avons entrepris un examen de nos besoins en matière de logement militaire, et nous présenterons la version révisée de nos besoins opérationnels à cet égard et la version révisée de notre politique sur le logement au Comité permanent des comptes publics, au plus tard le 30 juin 2017 et le 31 décembre 2018, respectivement. La version actualisée de la politique sur le logement permettra d'établir un plan à long terme prévisible qui définit clairement les efforts que nous devons déployer pour répondre à nos besoins en matière de logement militaire. Ce plan sera présenté au Comité au plus tard le 31 décembre 2019.

Le budget de 2016 a identifié un investissement de 2,1 milliards de dollars pour la rénovation et la mise à niveau de biens et de bâtiments et l'écologisation d'opérations gouvernementales, y compris un investissement ciblé visant à améliorer le logement militaire. De cette somme, 50 millions de dollars seront investis dans le portefeuille de logements militaires.

Veiller à ce que les systèmes d'information fournissent un soutien adéquat aux Forces canadiennes

Une administration efficace de l'ensemble de l'organisation est grandement tributaire de nos capacités et de nos services de gestion de l'information et de technologie de l'information (GI/TI). Ces éléments sont essentiels aux fonctions de défense et aux opérations des FAC. Cette année, nos efforts seront axés sur le maintien de nos capacités fondamentales de GI/TI sur le plan opérationnel et organisationnel. Parallèlement, nous concevrons et mettrons en œuvre de nouvelles capacités de réaction aux menaces et aux occasions qui se présentent à nous, de manière à contribuer à la réussite des opérations des FAC et à protéger les capacités de gestion informatique et technologique qui habilitent nos opérations militaires et nos programmes ministériels.

Sur le plan des opérations des FAC, nous planifierons, mettrons en œuvre, livrerons et soutiendrons des capacités de GI/TI innovantes. Pour ce faire, nous exploiterons une vaste gamme de technologies afin d'assurer un accès continu et rapide à de l'information, à des renseignements et à des technologies fiables dans un environnement sécurisé au sein de la Défense, de l'ensemble du gouvernement et avec nos alliés.

Afin de faciliter nos fonctions de planification et de prise de décision, nous approfondirons nos compétences en matière de veille stratégique et d'analyse de manière à créer une infrastructure et perfectionner des capacités particulières qui appuieront les priorités ministérielles et donneront aux décideurs l'accès aux renseignements.

En ce qui concerne les fonctions de gestion de la Défense, nous poursuivrons la rationalisation de notre programme de GI/TI en vue de fournir des services de GI/TI consolidés, axés sur les opérations, réactifs et efficaces. Cette approche appuie les priorités de notre programme de changement et adhère aux priorités organisationnelles de GI/TI du gouvernement du Canada visant à normaliser et à consolider les services de GI/TI à l'échelle du gouvernement fédéral.

Garantir la sûreté, la protection et la sécurité de la Défense

Au moyen d'une prestation coordonnée d'un large éventail de programmes et de services, nous continuerons à déployer tous les efforts pour nous assurer que nos activités sont réalisées de façon sécuritaire et que l'organisation est protégée et à l'abri de menaces internes et externes. C'est dans ce contexte que nous poursuivrons plusieurs initiatives cette année.

Sûreté nucléaire

Afin d'assurer la sécurité et la protection des membres de l'Équipe de la Défense, nous nous efforcerons d'accroître nos compétences en matière d'inspections de conformité et d'évaluations de nos stocks et de nos pratiques touchant les substances nucléaires; de faciliter l'élimination des déchets radioactifs et le déclassement des sites; de surveiller le déroulement sûr des visites de navires à propulsion nucléaire dans les ports autorisés; d'effectuer des tests de détection de radon dans nos bâtiments; d'assurer la conformité avec le Traité sur la non-prolifération visant à limiter l'utilisation des armes nucléaires.

Neutralisation des dispositifs explosifs de circonstance

Nous continuerons de collaborer avec le Service de la lutte antimines de l'Organisation des Nations Unies à la rédaction conjointe de manuels sur les dispositifs explosifs de circonstance. Ces manuels décrivent la marche à suivre dans un environnement comportant des menaces explosives; la façon de former les quartiers généraux et de confirmer leur capacité de fonctionner dans cet environnement; ainsi que les compétences et la validation des opérateurs chargés de la neutralisation des dispositifs explosifs de circonstance. Les deux premiers manuels devraient être soumis à l'examen de l'Organisation des Nations Unies au printemps 2017 et le troisième manuel devrait être achevé en juillet.

Explosion d'une grenade dans un camp de cadets à Valcartier en 1974

Le 30 juillet 1974, lors d'un camp d'été des cadets de l'Armée à la base des Forces canadiennes Valcartier, une grenade active a explosé pendant un cours sur la sécurité des explosifs, tuant six jeunes cadets et en blessant des dizaines d'autres. D'autres personnes présentes ont été touchées par cette tragédie, dont des instructeurs de la Force régulière et des réservistes qui ont reçu des soins immédiats et prolongés en raison de leur statut de membres des Forces canadiennes. À l'exception des soins médicaux immédiats reçus au moment de l'incident, les cadets n'ont reçu aucune aide ou indemnité en vertu des politiques et des règlements de la Défense nationale en vigueur à l'époque.

Le bureau de l'Ombudsman du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes a mené une enquête officielle sur l'incident et a déposé son rapport en juin 2015. À ce moment-là, le ministre a demandé au Ministère d'offrir des évaluations à toutes les personnes qui ont été touchées par cet incident, afin de déterminer les soins de santé physique et psychologique requis et, en fonction de ces évaluations, de s'assurer que ces personnes ont accès à des soins de santé et à des indemnités, le cas échéant. Les FAC ont pris les mesures qui s'imposaient relativement aux éléments relevant des compétences du Ministre. Les survivants ont maintenant droit à des évaluations médicales et, selon les besoins, aux soins essentiels.

Au cours de l'année à venir, nous examinerons des propositions visant à offrir des indemnités, un soutien par les pairs et une formation axée sur la résilience à chacune des victimes de l'explosion de la grenade lors du camp de cadets à Valcartier en 1974. Notre objectif ultime est de nous assurer que toutes les personnes touchées reçoivent les services nécessaires et équitables auxquels elles ont droit.

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels pour 2013-2014	Résultats réels pour 2014-2015	Résultats réels pour 2015-2016
Des éléments de capacité de défense adaptés sont disponibles dans les répartitions et l'état permettant à la Défense d'être préparée en vue de l'exécution des opérations.	Pourcentage d'éléments de capacité de défense adaptés aux besoins de la Défense.	90 - 100%	mars 2018	S.O.*	87%	83%

*Remarque: Une nouvelle Architecture d'alignement de programmes et un nouveau cadre de gestion du rendement ont été instaurés au cours de l'année financière 2014-2015. Les résultats pour 2013-2014 ne sont pas encore disponibles. Pour plus de renseignements des résultats des années antérieures, veuillez consulter le rapport ministériel sur le rendement disponible sur la page de notre site Rapports et publications.[36]

Ressources financières budgétaires (dollars)

Budget principal des dépenses de 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
12 805 778 437	12 826 660 194*	14 191 763 214	13 374 702 491

*Le plus important écart d'une année à l'autre dans les dépenses totales prévues résulte de 2017-2018 à 2018-2019 totalisant 1.5 milliard de dollars. De ce total, 1.3 milliard de dollars est attribuable au Programme 4.0 Production des éléments de capacité de défense. Cette augmentation dans les dépenses prévues sous ce programme est largement attribuable aux ajustements au profil de dépense des grands projets d'acquisition de biens d'équipement et d'infrastructures afin d'harmoniser les ressources financières et les délais d'acquisition.

Ressources humaines (équivalents temps plein ou ETP)

	Nombre d'ETP prévus 2017-2018	Nombre d'ETP prévus 2018-2019	Nombre d'ETP prévus 2019-2020
Militaire – Force régulière	32 134	32 630	32 688
Civils	15 919	15 919	15 919
TOTAL	48 053	48 549	48 607

Recrutement et rétention

Il existe de nombreuses possibilités de carrières[37] au sein des FAC. Les FAC offrent plus de 100 possibilités d'emplois et de carrières.

Une infirmière des Forces armées canadiennes prépare le matériel médical à l'installation médicale de rôle 2 au cours de l'opération IMPACT, dans le nord de l'Irak, le 21 novembre 2016.

Photo : Caméra de combat des Forces canadiennes, MDN

Programme 5.0: Recherche et développement concernant les capacités de la Défense

Description

Le Programme Recherche et développement concernant les capacités de la Défense vise à fournir les bases analytiques et les connaissances nécessaires pour prévoir les changements relatifs aux menaces et à la sécurité et pour déterminer la demande se rattachant aux capacités de la Défense à court et à long terme afin de permettre une prise de décisions stratégiques fondées sur les résultats qui harmonisent l'introduction, la modification et le dessaisissement des capacités de la Défense et guident l'application des capacités existantes selon des degrés de risque acceptables.

Les résultats sont obtenus par : l'établissement et la surveillance des objectifs à court terme de préparation des éléments de force et de l'exécution des opérations de la Défense; la détermination des leçons retenues à partir des opérations antérieures; l'évaluation des tendances en matière de défense et de sécurité; le développement et l'intégration de nouvelles connaissances et de nouveaux systèmes ainsi que de nouvelles méthodes pour exécuter les opérations; l'élaboration d'approches et la réalisation d'analyses des capacités de la Défense sur le plan stratégique, opérationnel et tactique; l'évaluation des capacités actuelles et futures; l'élaboration et l'évaluation de solution de rechange pour la Défense; la prestation d'une surveillance et expertise concernant les capacités de la Défense; et la planification de l'utilisation des capacités de la Défense pour des capacités de la Défense durables dans l'avenir.

Ainsi, ce Programme appuie la Défense en fournissant les produits et services essentiels au Programme de production d'éléments de capacité de la Défense, au Programme de production d'éléments de force prête à l'action de la Défense et, en partie, au Programme Opérations de soutien et de combat de la Défense ainsi qu'au Programme Services de la Défense et contributions au gouvernement.

Ce Programme habilite aussi directement la réalisation de la gestion et de la surveillance de la Défense dans son ensemble.

Faits saillants de la planification

Planifier la force de l'avenir

La planification des forces constitue une activité continue et à long terme qui nous aide à nous préparer à réagir lorsque surviennent des événements inconnus et imprévus qui menacent la sécurité et les intérêts du Canada.

La nouvelle politique de défense fournira une vision pour la défense canadienne qui se veut crédible et pertinente et qui répond à une multitude de défis émergents. On s'attend à ce qu'elle annonce plusieurs initiatives clés qui auront une incidence sur le Ministère. À cet égard, nous élaborerons un plan de mise en œuvre qui assurera la priorité et la synchronisation des initiatives émanant de la politique de défense, conformément aux directives gouvernementales.

Nous préciserons la directive concernant la position de force et la disponibilité opérationnelle des FAC entourant les niveaux de disponibilité opérationnelle ciblés de tous les éléments de force pour s'assurer que les tâches sont attribuées correctement.

Pour aider nos cadres à évaluer l'investissement en immobilisations et à établir les priorités, nous continuerons à recourir à l'examen du programme d'investissements en immobilisations pour améliorer notre portefeuille d'investissements. Le nouveau portefeuille, fondé sur la nouvelle politique de défense et la directive gouvernementale, sera utilisé pour mettre sur pied notre plan d'investissement et le plan des capacités des forces 2017. Il permettra de soutenir adéquatement une importante mise à jour du Guide d'acquisition de la Défense qui vise à informer l'industrie canadienne des occasions futures relatives aux investissements en immobilisation.

En outre, la capacité de veille stratégique et d'analyse organisationnelle sera explorée davantage pour favoriser un meilleur soutien décisionnel comme élément de gestion clé de la disponibilité opérationnelle.

Mettre au point de nouvelles capacités – Cyberespace et espace

La cybersécurité et l'espace représentent des défis d'importance croissante en matière de sécurité et de défense pour le Canada et ses alliés. Nos FAC dépendent fortement du cyberenvironnement, et les capacités spatiales deviennent une composante de plus en plus critique des opérations militaires.

Conformément à la lettre de mandat du ministre, nous poursuivrons nos efforts en étroite collaboration avec Sécurité publique pour fournir de l'information et faire progresser une nouvelle stratégie de cybersécurité du Canada. En collaboration avec d'autres ministères gouvernementaux, nous continuerons à définir et à améliorer un cadre de sécurité lié aux cybermenaces. Nous poursuivrons les recherches sur l'avenir de la cyberguerre afin d'améliorer et de renforcer nos capacités défensives et offensives. Dans le cadre de nos projets de science et technologie, nous nous concentrerons sur les opérations dans l'espace et le cyberespace.

Cependant, ces nouvelles capacités requièrent l'emploi de membres dotés de compétences particulières. Un groupe professionnel militaire de cyberopérateurs sera créé en 2017. La création de ce nouveau poste permettra d'améliorer le recrutement, l'instruction individuelle et la gestion de carrière pour les spécialistes de la cybernétique.

À long terme, notre programme spatial continuera d'être axé sur les capacités spatiales qui cadrent avec les exigences futures du Canada et qui constituent un atout substantiel pour les opérations spatiales conjointes avec nos alliés et avec nos partenaires les plus proches. Les prochains projets portant sur l'espace comprennent notamment ceux axés sur la surveillance et les communications mondiales par satellites.

Accent sur la surveillance et le contrôle du territoire canadien – Rangers canadiens

Nos Rangers canadiens font partie intégrante des activités de surveillance et fournissent continuellement leur soutien aux opérations de recherche et de sauvetage dans le Nord. Ils sont nos yeux et nos oreilles dans les régions peu peuplées et isolées du Canada, situées au Nord et le long des côtes. Pour donner suite à la lettre de mandat du ministre, nous continuerons à assurer la surveillance et le contrôle du territoire canadien, ce qui comprend un accroissement possible de la taille de l'effectif des Rangers canadiens et d'autres améliorations des capacités. À la suite des consultations tenues en 2016, des mesures précises quant à l'accroissement de la taille et des capacités des Rangers canadiens ont été élaborées. Les modes d'action possibles seront précisés et présentés aux fins de décision à l'automne 2017. Un plan de mise en œuvre sera ensuite défini.

Innovation par l'intermédiaire de la recherche et du développement pour la défense

Le programme de recherche et développement sur la capacité de défense nous permettra de définir les risques liés à la mise en place, à la préparation, à l'application, à la modification et au dessaisissement des capacités de la Défense à court terme et à long terme.

La recherche et le développement pour la défense aident à définir les besoins opérationnels et à établir l'ordre de priorité des décisions d'investissement. Grâce à l'innovation, nous pourrons aspirer à perfectionner nos connaissances et à accroître notre sensibilisation tout en corrigeant les lacunes en matière de capacité.

En 2017-2018, nous mettrons en œuvre bon nombre d'améliorations de recherche et développement visant à faire progresser le perfectionnement, la mise sur pied, la disponibilité opérationnelle et l'emploi de la force en appui aux opérations des FAC. Parmi les initiatives prévues, mentionnons les suivantes :

- L'analyse en appui à la politique et à la stratégie visant à mieux comprendre l'environnement stratégique;
- L'analyse de la gestion des ressources organisationnelles afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience;
- Les projets de renseignements afin d'assurer la supériorité en matière d'information et une connaissance améliorée de la situation;
- L'amélioration de notre capacité à prévenir et à réduire les effets sur la santé à court et à long terme des maladies infectieuses émergentes et des agents chimiques, biologiques, radiologiques ou nucléaires;
- Le renforcement des capacités maritimes, terrestres et aériennes au moyen d'investissements ciblés en science et en technologie; et
- Les projets de science et de technologie qui visent directement à appuyer les enjeux prioritaires, tels que le programme de connaissance de la situation dans tous les domaines, les objectifs interarmées, les opérations dans l'espace et le cyberespace, la disponibilité opérationnelle du personnel et le soutien au personnel et aux familles.

Intégrer les perspectives sexospécifiques à la planification de la Défense

Nous prenons des mesures pour veiller à ce que les perspectives sexospécifiques fassent partie des principaux éléments à prendre en compte lorsque les FAC participent à des opérations partout dans le monde. Les conflits armés, les catastrophes naturelles et les crises humanitaires touchent les hommes, les femmes, les garçons et les filles de différentes façons. En intégrant les perspectives sexospécifiques aux étapes de planification, d'exécution et d'évaluation des opérations, il sera possible d'accroître l'efficacité et de mieux comprendre les défis que doivent affronter les populations dans ces régions. Cette approche vient également appuyer des initiatives élargies à l'échelle nationale et internationale qui touchent les femmes, la paix et la sécurité.

Au Canada, l'intégration de perspectives sexospécifiques, ou l'intégration de l'égalité entre les sexes, est effectuée au moyen de l'engagement à l'analyse comparative entre les sexes (ACS)+. L'ACS+ est une méthode d'analyse utilisée pour évaluer les incidences possibles des politiques, des programmes, des services et d'autres initiatives sur divers groupes de femmes et d'hommes en tenant compte du sexe, mais aussi d'autres facteurs identitaires étroitement liés.

Notre objectif consiste à intégrer entièrement les orientations de la Résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies (RCSNU), du Plan d'action national canadien pour l'intégration de la RCSNU 1325 et la directive du gouvernement du Canada sur l'ACS+ dans la planification et l'exécution des opérations d'ici l'été 2017 et à l'échelle de l'institution des FAC d'ici 2019.

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels pour 2013-2014	Résultats réels pour 2014-2015	Résultats réels pour 2015-2016
Les intervenants de la Défense sont au courant des risques liés à l'introduction, à la préparation, à l'application, à la modification et au dessaisissement des capacités de défense à court et à long terme.	Note en pourcentage à l'indice d'évaluation du rendement du développement et de recherche de la conception de la capacité.	81 - 100%	mars 2018	S.O.*	90%	85%

*Remarque Une nouvelle Architecture d'alignement de programmes et un nouveau cadre de gestion du rendement ont été instaurés au cours de l'année financière 2014-2015. Les résultats pour 2013-2014 ne sont pas encore disponibles. Pour plus de renseignements des résultats des années antérieures, veuillez consulter le rapport ministériel sur le rendement disponible sur la page de notre site Rapports et publications.[38]

Ressources financières budgétaires (dollars)

Budget principal des dépenses de 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
395 158 296	395 158 296	409 054 794	415 793 336

Ressources humaines (équivalents temps plein ou ETP)

	Nombre d'ETP prévus 2017-2018	Nombre d'ETP prévus 2018-2019	Nombre d'ETP prévus 2019-2020
Militaire – Force Régulière	1 038	1 055	1 056
Civils	1 410	1 410	1 410
TOTAL	2 448	2 465	2 466

Des renseignements sur les programmes de niveau inférieur du Ministère de la défense nationale et les Forces armées canadiennes sont disponibles sur notre site Web[39] et dans l'InfoBase du SCT.[40]

La surveillance dans l'Arctique

"Renouveler la priorité accordée par le Canada à la surveillance et au contrôle du territoire canadien et de ses régions frontalières, particulièrement dans la région de l'Arctique" (Lettre de mandat du ministre, Novembre 2015)

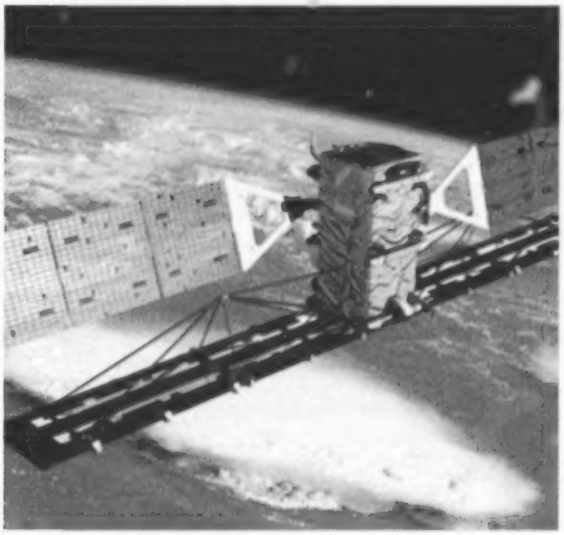

Afin de mieux comprendre les difficultés liées à la présence de militaires étrangers et d'activités commerciales dans le Nord du Canada, qui devient de plus en plus accessible, la Défense nationale met en œuvre le Programme de connaissance de la situation dans tous les domaines (CSTD), ce qui représente un investissement de 133 millions de dollars sur cinq ans dans l'acquisition de nouvelles technologies visant à renforcer la surveillance dans l'Arctique.

Cette initiative appuie l'engagement à long terme du Canada d'affirmer sa souveraineté dans l'Arctique, de même que la capacité des FAC d'exercer la souveraineté du Canada dans le Nord tout en assurant, à l'échelle pangouvernementale, une connaissance accrue des questions de sûreté et de sécurité dans cette région.

En collaboration avec l'industrie, le milieu universitaire, les alliés et d'autres intervenants, le CSTD vise à élaborer des options technologiques qui amélioreront les capacités de surveillance d'activité et de détection de menaces.

Photo : MacDonald, Dettwiler and Associates (MDA) et l'Agence spatiale canadienne

Services internes

Description

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier. Les groupes d'activités sont les suivants: services de soutien de la gouvernance et de la gestion, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion financières, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens immobiliers, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

Faits saillants de la planification

Gestion et planification financière

En 2017-2018, nous poursuivrons nos efforts pour améliorer la gestion d'une budgétisation pluriannuelle et, de concert avec les organismes centraux, nous élaborerons une stratégie de financement plus efficace pour la Défense. Lorsque l'examen de la politique de défense sera terminé, nous procéderons à la mise à jour de notre plan d'investissement pour la Défense. La nouvelle version comprendra les biens et services acquis et donnera des précisions sur la gouvernance. La présentation de notre plan d'investissement au Secrétariat du Conseil du Trésor est prévue pour la fin de 2017 et ce plan constituera un programme de défense abordable.

Ressources humaines du personnel civil de prochaine génération

Le Ministère cherche continuellement à assurer une prestation efficace et efficiente de services de haute qualité. Cette année, nous poursuivrons la mise en œuvre des Ressource humaines civiles de la prochaine génération par une série d'initiatives de transformation des activités visant à privilégier une approche stratégique, axée sur le client et sur les résultats de la prestation de services.

Renouvellement de la Défense

La mise en œuvre de nombreuses initiatives dans le cadre du renouvellement de la Défense est maintenant bien avancée et procure des avantages considérables à l'Équipe de la Défense. Le renouvellement de la Défense a une incidence positive sur la disponibilité opérationnelle des FAC en optimisant l'efficacité du programme et en réinvestissant les gains d'efficacités. Le renouvellement de la Défense permet un contrôle accru des coûts de soutien à l'infrastructure et à la GI/TI et des pratiques de gestion du matériel améliorées. Par ailleurs, de l'équipement rapidement déployable sera de plus en plus disponible en raison de pratiques de maintenance améliorées.

Déménagement du Quartier général de la Défense nationale au complexe Carling

En collaboration avec Services publics et Approvisionnement Canada et Services partagés Canada, nous terminerons la phase 1 de notre déménagement au complexe Carling – le nouveau Quartier général de la Défense nationale. Nous déménageons un effectif d'environ 3 400 membres dans le nouveau site consolidé et nous parachèverons les plans détaillés de la phase 3 du déménagement en 2017-2018. La construction de la phase 2 ainsi que la transition vers le complexe Carling devraient commencer en 2018-2019.

Dans l'esprit de l'optimisation des activités, nous continuerons à mettre en œuvre des aspects du Milieu de travail 2.0 dans notre nouveau quartier général. En outre, nous continuerons d'assurer une utilisation efficace de la GI/TI, ainsi que l'harmonisation avec les priorités et les directives organisationnelles de GI/TI du gouvernement du Canada.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Budget principal des dépenses de 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
458 094 144	458 094 144	472 407 653	481 241 120

Ressources humaines (équivalents temps plein ou ETP)

	Nombre d'ETP prévus 2017-2018	Nombre d'ETP prévus 2018-2019	Nombre d'ETP prévus 2019-2020
Militaire – Force régulière	861	875	876
Civils	2 254	2 254	2 254
TOTAL	3 115	3 129	3 130

Dépenses et ressources humaines

Dépenses prévues

Sommaire de la planification budgétaire pour les programmes et les Services internes (dollars)

Programmes et Services internes	Dépenses pour 2014-2015	Dépenses pour 2015-2016	Dépenses prévues pour 2016-2017	Budget principal des dépenses de 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
1.0 Opérations de soutien et de combat de la Défense	1 229 363 372	1 360 079 139	1 414 538 963	1 204 608 692	1 204 608 692	1 242 203 250	1 289 764 460
2.0 Services de la Défense et contributions au gouvernement	497 418 597	453 694 400	319 986 085	431 792 517	431 792 517	442 357 574	455 203 030
3.0 Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action	3 284 882 232	3 401 386 557	3 501 985 708	3 366 635 148	3 366 635 148	3 443 853 349	3 503 564 537
4.0 Production des éléments de capacité de la Défense	12 504 965 147	12 577 878 081	12 718 025 107	12 805 778 437	12 826 660 194*	14 191 763 214	13 374 702 491
5.0 Recherche et développement concernant les capacités de la Défense	462 489 089	424 789 408	391 110 254	395 158 296	395 158 296	409 054 794	415 793 336
Total partiel	17 979 118 437	18 217 827 585	18 345 646 117	18 203 973 090	18 224 854 847	19 729 232 181	19 039 027 854
Services internes total partiel	474 820 024	448 245 658	436 513 637	458 094 144	458 094 144	472 407 653	481 241 120
Total	**18 453 938 461**	**18 666 073 243**	**18 782 159 754**	**18 662 067 234**	**18 682 948 991****	**20 201 639 834**	**19 520 268 974**

Sources: Groupe du Vice chef d'état-major de la Défense / Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances) / Dirigeant principal des finances

Remarque:

1. Les chiffres des dépenses prévues pour 2017-2018 et au-delà ne tiendront pas compte des chiffres indiqués dans le rapport ministériel de rendement (RMR).
2. Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux indiqués.

* Le plus important écart d'une année à l'autre dans les dépenses totales prévues se produit de 2017-2018 à 2018-2019 et représente 1,5 milliard de dollars. De ce montant, 1,3 milliard de dollars est attribuable au Programme 4.0 : Production des éléments de capacité de la Défense. L'augmentation des dépenses prévues dans le cadre de ce programme s'explique principalement par les rajustements effectués au profil des dépenses liées aux projets d'acquisition de biens, d'équipement et d'infrastructures afin d'harmoniser les ressources financières et les délais d'acquisition.

**La différence entre le Budget principal des dépenses et les dépenses prévues dans l'AF 2017-2018 est lié aux "profits prévus à recevoir" qui sont inclus seulement dans les dépenses prévues.

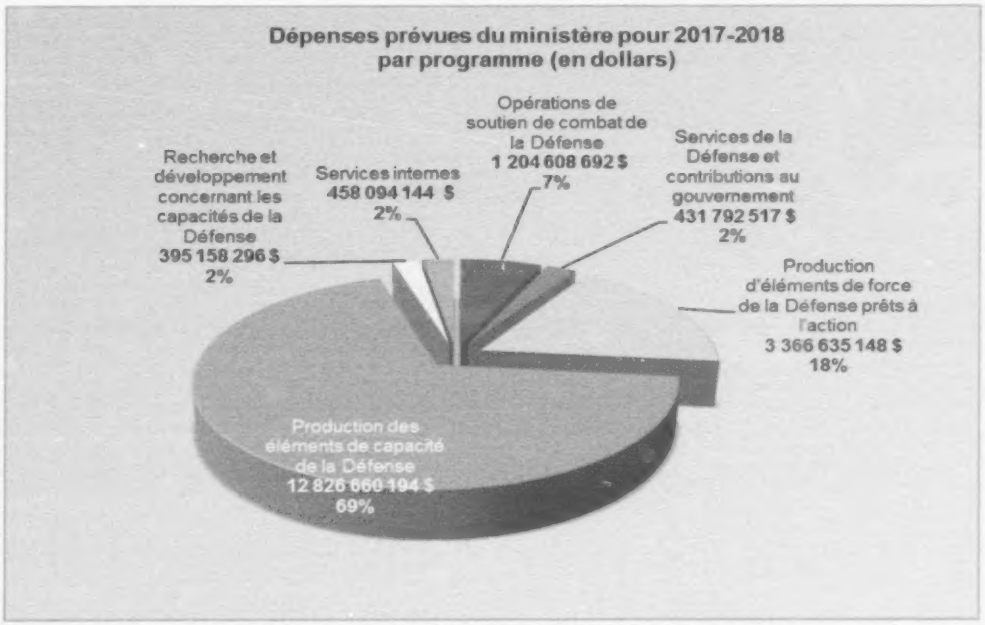
Dépenses prévues du ministère pour 2017-2018
par programme (en dollars)
Opérations de soutien de combat de la Défense
1 204 608 692 $
7%
Services de la Défense et contributions au gouvernement
431 792 517 $
2%
Recherche et développement concernant les capacités de la Défense
395 158 296 $
2%
Services internes
458 094 144 $
2%
Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action
3 366 635 148 $
18%
Production des éléments de capacité de la Défense
12 826 660 194 $
69%

Tendences relatives aux dépenses du ministère

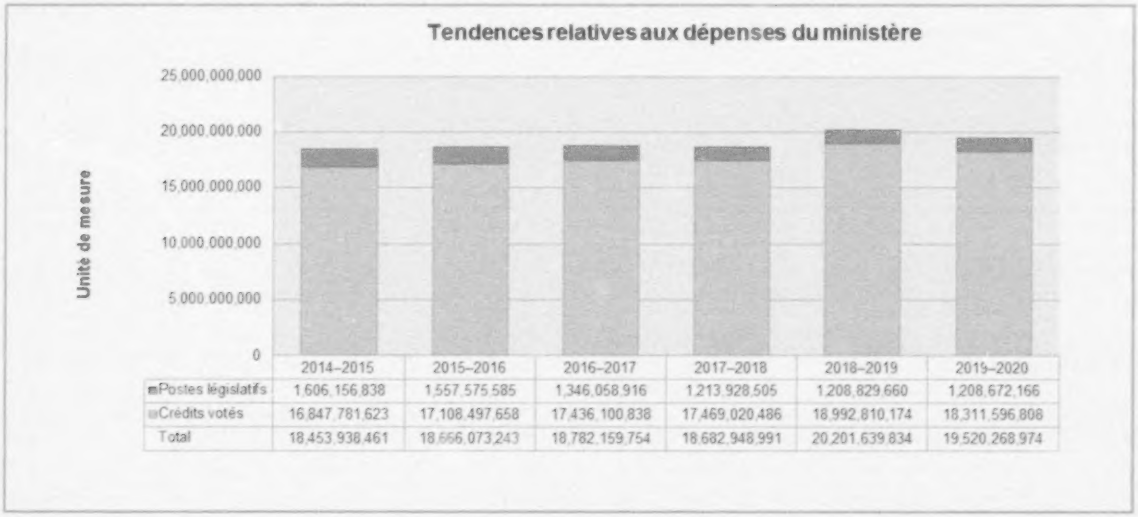

	2014–2015	2015–2016	2016–2017	2017–2018	2018–2019	2019–2020
Postes législatifs	1,606,156,838	1,557,575,585	1,346,058,916	1,213,928,505	1,208,829,660	1,208,672,166
Crédits votés	16,847,781,623	17,108,497,658	17,436,100,838	17,469,020,486	18,992,810,174	18,311,596,808
Total	18,453,938,461	18,666,073,243	18,782,159,754	18,682,948,991	20,201,639,834	19,520,268,974

Durant la période de 2014-2015 à 2019-2020, les dépenses réelles, prévues et planifiées varient d'un minimum de 18,4 milliards de dollars en 2014-2015 à un maximum de 20, 2 milliards de dollars en 2018-2019. Cette augmentation nette de 1, 06 milliard de dollars s'explique comme suit:

Explication des changements observés dans la tendance en matière de dépenses ministérielles entre 2014-2015 à 2019-2020 (en dollars)	
Rajustements nets des dépenses liées aux grands projets d'acquisition de biens d'équipement et d'infrastructure afin d'harmoniser les ressources financières et les délais d'acquisition des projets actuels	(1 098 371 265)
Financement lié aux prévisions révisées à la baisse du régime d'avantages sociaux des employés	(433 572 552)
Financement lié au recours collectif Manuge c. Majesté la Reine	(204 154 597)
Financement associé aux opérations militaires outre-mer	(85 811 095)
Financement lié aux mesures annoncées par le gouvernement dans le budget 2016 visant à améliorer l'efficacité du gouvernement	(58 318 000)
Total des réductions	**(1 880 227 509)**
Facteur de progression annuel des dépenses de la défense nationale, tel qu'annoncé dans le budget de 2008, visent à fournir un financement prévisible et à long terme	2 422 484 000
Financement associé à la Stratégie de défense Le Canada d'abord	173 603 950
Autres exigences ministérielles diverses	103 961 101
Transferts nets à d'autres organisations gouvernementales	94 192 601
Financement associé au Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux du gouvernement du Canada	76 025 361
Financement associé au programme de contribution à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord	41 428 434
Financement lié au renouvellement du système de pension militaire	34 862 577
Total des augmentations	**2 946 558 024**
Changement net	**1 066 330 514**

Ressources humaines planifiées

Sommaire de la planification des ressources humaines pour les programmes et Services internes (équivalents temps plein ou ETP)

Programmes et Services internes		Équivalents temps plein pour 2014-2015	Équivalents temps plein pour 2015-2016	Équivalents temps plein prévus pour 2016-2017	Équivalents temps plein prévus pour 2017-2018	Équivalents temps plein prévus pour 2018-2019	Équivalents temps plein prévus pour 2019-2020
1.0 Opérations de soutien et de combat de la Défense	Militaire – Force régulière	5 978	5 785	6 730	6 799	6 904	6 916
	Civils	661	688	652	964	964	964
2.0 Services de la Défense et contributions au gouvernement	Militaire – Force régulière	1 356	1 444	1 419	1 433	1 455	1 458
	Civils	263	275	292	289	289	289
3.0 Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action	Militaire – Force régulière	25 627	25 735	24 325	24 580	24 964	25 006
	Civils	1 457	1 507	2 134	3 449	3 449	3 449
4.0 Production des éléments de capacité de la Défense	Militaire – Force régulière	31 860	31 712	31 804	32 134	32 630	32 688
	Civils	15 803	15 624	17 754	15 919	15 919	15 919
5.0 Recherche et développement concernant les capacités de la Défense	Militaire – Force régulière	788	671	1 028	1 038	1 055	1 056
	Civils	1 381	1 394	1 418	1 410	1 410	1 410
Total partiel	Militaire – Force régulière	65 609	65 347	65 306	65 984	67 008	67 124
	Civils	19 565	19 488	22 250	22 031	22 031	22 031
Services internes total partiel	Militaire – Force régulière	521	532	853	861	875	876
	Civils	2 446	2 666	2 157	2 254	2 254	2 254
Total partiel	Militaire – Force régulière	66 130	65 879	66 159	66 845	67 883	68 000
	Civils	22 011	22 154	24 407	24 285	24 285	24 285
Total		**88 141**	**88 033**	**90 566**	**91 130**	**92 168**	**92 285**

À l'heure actuelle, l'effectif de la Force régulière compte environ 2 000 membres de moins que son effectif autorisé de 68 000 membres. Selon l'échéancier institutionnel qui détaille les changements annuels apportés aux niveaux de dotation, l'effectif autorisé de la Force régulière sera rétabli avant 2020. Ce taux d'augmentation soigneusement équilibré permet aux FAC d'utiliser pleinement leur capacité d'instruction actuelle. L'échéancier institutionnel sera surveillé de près.

Le Ministère continuera de réorienter le personnel civil à l'appui des priorités stratégiques. Une croissance étant prévue dans certains domaines clés, des stratégies sont en cours d'élaboration afin d'améliorer la croissance et le maintien en poste. L'effet de ces mesures pourrait ne pas être visible à court terme.

Prévisions totales en ressources humaines – Personnel de la Force de réserve

La Force de réserve est un élément unique et apprécié des FAC. Elle est divisée en trois sous-éléments constitutifs : la Première réserve, le Service d'administration et d'instruction des organisations des cadets et les Rangers canadiens.

Néanmoins, le nombre de membres de la Première réserve est actuellement inférieur à l'effectif autorisé par le gouvernement du Canada, en raison d'une attrition imprévue et de la difficulté à atteindre les quotas de recrutement. Un examen de la Première réserve a été effectué et a permis de cerner les points à améliorer pour augmenter le nombre de membres jusqu'à l'effectif autorisé de 28 500 membres d'ici 2019. Un examen complet de la situation sera effectué afin de garantir que la répartition et l'emploi du personnel concordent avec les priorités de la Défense.

Le Service d'administration et d'instruction des organisations des cadets a achevé sa restructuration organisationnelle et il maintiendra son niveau d'effectif actuel approuvé de 8 000 personnes.

Une analyse des Rangers canadiens est en cours dans le cadre de la Stratégie pour le Nord du gouvernement du Canada. L'objectif consiste à établir le potentiel de croissance et le besoin de capacités accrues dans ce sous-élément constitutif de la Force de réserve.

Le tableau suivant présente le total des effectifs prévus de la Force de réserve pour les trois prochaines années financières, soit de 2017 à 2020[41].

	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Première réserve	27 000	28 500	28 500
Service d'administration et d'instruction des organisations de cadets	8 000	8 000	8 000
Rangers canadiens	5 000	5 000	5 000

Budget des dépenses par crédit voté

Pour obtenir de l'information sur les crédits du Ministère de la défense nationale et les forces armées canadiennes, consulter le Budget principal des dépenses de 2017-2018.[42]

État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu général des opérations du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes. Les prévisions des renseignements financiers concernant les dépenses et les recettes sont préparées selon la méthode de comptabilité d'exercice afin de renforcer la responsabilisation et d'améliorer la transparence et la gestion financière. Sous la méthode de comptabilité de caisse, les dépenses sont enregistrées dans le montant et dans l'année de paiement en espèces qui est fait. Sous la comptabilité d'exercice, les coûts sont enregistrés dans un montant et dans l'année que les avantages connexes sont engagés. Les fonds affectés dans le cadre financier sont enregistrés dans la comptabilité d'exercice.

Étant donné que l'état des résultats condensé prospectif est préparé selon la méthode de comptabilité d'exercice et que les montants des dépenses projetées et des dépenses prévues présentées dans d'autres sections du Plan ministériel sont établis selon la méthode de comptabilité axée sur la comptabilité de caisse, il est possible que les montants diffèrent.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouve sur le site Web du ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes.

État des résultats condensé prospectif
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats projetés de 2016-2017	Résultats prévus pour 2017-2018	Écart (résultats prévus pour 2017-2018 moins résultats projetés de 2016-2017)
Total des dépenses	20 335 674 000	20 072 635 000	263 039 000
Total des revenus	547 694 000	482 923 000	64 771 000
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	19 787 980 000	19 589 712 000	198 268 000

Source: Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances) / Dirigeant principal des finances

Renseignements supplémentaires

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle : L'honorable Harjit S. Sajjan, c.p., OMM, MSM, CD, député

Ministre associé : L'honorable Kent Hehr, c.p., député

Premier dirigeant : John Forster, sous-ministre

Chef d'état-major de la défense : Général Jonathan Vance, CMM, MSC, CD

Portefeuille ministériel:

- Ministère de la Défense nationale
- Forces armées canadiennes
- Ombudsman de la Défense nationale et des Forces canadiennes[43]
- Centre de la sécurité des télécommunications[44]
- Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire[45]
- Comité externe d'examen des griefs militaires[46]
- Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications[47]
- Organisations de cadets du Canada[48]
- Rangers juniors canadiens[49]

Instruments habilitants :

- la Loi sur la défense nationale[50]
- la Loi sur les mesures d'urgence[51]
- la Loi sur l'aéronautique[52]
- la Loi sur les pêches[53]

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez consulter Législation et la Défense nationale.[54]

Année d'incorporation ou de création : 1923

Pour plus d'information sur le Ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes, veuillez consulter le site Web.[55]

Cadre de présentation des rapports

La structure de la gestion, des ressources et des résultats[56] (SGRR) du gouvernement du Canada constitue le fondement d'une approche pangouvernementale visant à consolider la gestion et la responsabilisation en matière de dépenses publiques et à mettre clairement en évidence les résultats à l'intention de la population canadienne. L'Architecture d'alignement des programmes (AAP) fait partie intégrante de la SGRR. L'AAP de la Défense nationale montre combien les programmes cadrent avec les deux résultats stratégiques du Ministère. Les services internes constituent un programme autonome qui définit les activités et les ressources à l'appui des besoins du programme et des obligations ministérielles.

Voici les résultats stratégiques et l'Architecture d'alignement des programmes de référence pour 2017-2018 du ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes :

Résultat stratégique : Les opérations et services de la Défense améliorent la stabilité et la sécurité, et promeuvent les valeurs et intérêts canadiens

- **1.0 Programme :** Opérations de soutien et de combat de la Défense
  - **1.1 Sous-Programme :** Opérations nationales et continentales de la Défense
    - **1.1.1 Sous-Sous-Programme :** Opérations de défense du Canada contre les menaces armées
    - **1.1.2 Sous-Sous-Programme :** Opérations continues de défense, de maintien de la sécurité et de protection de la souveraineté du Canada
    - **1.1.3 Sous-Sous-Programme :** Opérations continues de la Défense par l'intermédiaire du NORAD
    - **1.1.4 Sous-Sous-Programme :** Opérations continues continentales de la Défense en coopération avec les États-Unis
  - **1.2 Sous-Programme :** Opérations de combat internationales
    - **1.2.1 Sous-Sous-Programme :** Opérations internationales menées durant une période prolongée
    - **1.2.2 Sous-Sous-Programme :** Opérations internationales d'intervention de crise et d'urgence
    - **1.2.3 Sous-Sous-Programme :** Opérations continues de la Défense dans le cadre des engagements permanents de l'OTAN
  - **1.3 Sous-Programme :** Opérations centralisées continues et habilitation opérationnelle
    - **1.3.1 Sous-Sous-Programme :** Coordination, Commandement et contrôle général des opérations nationales et internationales
    - **1.3.2 Sous-Sous-Programme :** Opérations continues de renseignement de la Défense
    - **1.3.3 Sous-Sous-Programme :** Services de soutien opérationnel
    - **1.3.4 Sous-Sous-Programme :** Diplomatie militaire et engagement à l'échelle internationale
- **2.0 Programme :** Services de la Défense et contributions au gouvernement
  - **2.1 Sous-Programme :** Opérations de secours aux sinistrés et opérations humanitaires
    - **2.1.1 Sous-Sous-Programme :** Opérations d'intervention et d'assistance nationales et continentales
    - **2.1.2 Sous-Sous-Programme :** Opérations internationales d'assistance humanitaire et d'intervention en cas de catastrophe
    - **2.1.3 Sous-Sous-Programme :** Opérations d'évacuation de non-combattants
  - **2.2 Sous-Programme :** Services de la Défense relatifs à la sécurité et à la sûreté des Canadiens
    - **2.2.1 Sous-Sous-Programme :** Opérations de contre-terrorisme, de réponse aux événements terroristes et de gestion des conséquences
    - **2.2.2 Sous-Sous-Programme :** Opérations d'assistance lors d'événements majeurs au Canada
    - **2.2.3 Sous-Sous-Programme :** Programme national de recherche et sauvetage
    - **2.2.4 Sous-Sous-Programme :** Opérations de recherche et sauvetage
    - **2.2.5 Sous-Sous-Programme :** Services de la Défense fournis à d'autres ministères et organismes
    - **2.2.6 Sous-Sous-Programme :** Programme canadien de sûreté et de sécurité
  - **2.3 Sous-Programme :** Sensibilisation et héritage militaire
    - **2.3.1 Sous-Sous-Programme :** Sensibilisation, héritage et histoire militaire
    - **2.3.2 Sous-Sous-Programme :** Programme jeunesse

Résultat stratégique : La Défense demeure continuellement préparée à s'acquitter de la défense nationale et des services de la Défense en conformité avec les valeurs et intérêts canadiens

- **3.0 Programme :** Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action
  - **3.1 Sous-Programme :** Maintien de la disponibilité opérationnelle des éléments de force
    - **3.1.1 Sous-Sous-Programme :** Rôles maritimes - Maintien de la disponibilité opérationnelle
    - **3.1.2 Sous-Sous-Programme :** Rôles terrestres - Maintien de la disponibilité opérationnelle
    - **3.1.3 Sous-Sous-Programme :** Rôles aérospatiaux - Maintien de la disponibilité opérationnelle
    - **3.1.4 Sous-Sous-Programme :** Rôles liés aux opérations spéciales - Maintien de la disponibilité opérationnelle
    - **3.1.5 Sous-Sous-Programme :** Rôles communs et interarmées - Maintien de la disponibilité opérationnelle
  - **3.2 Sous-Programme :** Entraînement d'intégration des éléments de force
    - **3.2.1 Sous-Sous-Programme :** Environnement maritime – Entraînement d'intégration
    - **3.2.2 Sous-Sous-Programme :** Environnement terrestre – Entraînement d'intégration
    - **3.2.3 Sous-Sous-Programme :** Environnement aérospatial – Entraînement d'intégration
    - **3.2.4 Sous-Sous-Programme :** Opérations spéciales – Entraînement d'intégration
    - **3.2.5 Sous-Sous-Programme :** Entraînement d'intégration interarmées
    - **3.2.6 Sous-Sous-Programme :** Entraînement d'interopérabilité internationale et nationale
  - **3.3 Sous-Programme :** Production d'éléments de force
    - **3.3.1 Sous-Sous-Programme :** Environnement maritime – Production d'éléments de force
    - **3.3.2 Sous-Sous-Programme :** Environnement terrestre – Production d'éléments de force
    - **3.3.3 Sous-Sous-Programme :** Environnement aérospatial – Production d'éléments de force
    - **3.3.4 Sous-Sous-Programme :** Opérations spéciales – Production d'éléments de force
    - **3.3.5 Sous-Sous-Programme :** Environnement commun et interarmées – Production d'éléments de force
  - **3.4 Sous-Programme :** Production, coordination, commandement et contrôle de la disponibilité opérationnelle
    - **3.4.1 Sous-Sous-Programme :** Environnement maritime – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force
    - **3.4.2 Sous-Sous-Programme :** Environnement terrestre – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force
    - **3.4.3 Sous-Sous-Programme :** Environnement aérospatial – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force
    - **3.4.4 Sous-Sous-Programme :** Forces d'opérations spéciales – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force
    - **3.4.5 Sous-Sous-Programme :** Environnement commun et interarmées – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force
- **4.0 Programme :** Production des éléments de capacité de la Défense
  - **4.1 Sous-Programme :** Cycle de vie du personnel militaire et de l'organisation
    - **4.1.1 Sous-Sous-Programme :** Personnel militaire - Gestion du portefeuille de la Force régulière
    - **4.1.2 Sous-Sous-Programme :** Personnel militaire - Gestion du portefeuille de la Force de réserve
    - **4.1.3 Sous-Sous-Programme :** Personnel militaire - Recrutement
    - **4.1.4 Sous-Sous-Programme :** Personnel militaire - Transition et libération
    - **4.1.5 Sous-Sous-Programme :** Personnel militaire - Développement du perfectionnement professionnel
    - **4.1.6 Sous-Sous-Programme :** Personnel militaire - Instruction relative à la profession
    - **4.1.7 Sous-Sous-Programme :** Personnel militaire - Soutien moral et bien-être
    - **4.1.8 Sous-Sous-Programme :** Personnel militaire - Soins de santé
    - **4.1.9 Sous-Sous-Programme :** Organisation - Sécurité, protection, justice et sûreté
    - **4.1.10 Sous-Sous-Programme :** Personnel militaire et organisation - Coordination, développement et contrôle stratégiques
  - **4.2 Sous-Programme :** Cycle de vie du matériel
    - **4.2.1 Sous-Sous-Programme :** Matériel - Gestion du portefeuille
    - **4.2.2 Sous-Sous-Programme :** Matériel - Acquisition
    - **4.2.3 Sous-Sous-Programme :** Matériel - Mise à niveau et intégration d'équipement
    - **4.2.4 Sous-Sous-Programme :** Matériel - Dessaisissement et aliénation

- **4.2.5 Sous-Sous-Programme :** Matériel - Génie, essai, production et maintenance
- **4.2.6 Sous-Sous-Programme :** Matériel - Gestion de l'inventaire et distribution
- **4.2.7 Sous-Sous-Programme :** Matériel - Coordination, développement et contrôle stratégiques

4.3 Sous-Programme : Cycle de vie des biens immobiliers

- **4.3.1 Sous-Sous-Programme :** Biens immobiliers - Gestion du portefeuille
- **4.3.2 Sous-Sous-Programme :** Biens immobiliers - Acquisition
- **4.3.3 Sous-Sous-Programme :** Biens immobiliers - Dessaisissement et aliénation
- **4.3.4 Sous-Sous-Programme :** Biens immobiliers - Exploitation, entretien et réparation
- **4.3.5 Sous-Sous-Programme :** Biens immobiliers - Environnement et assainissement
- **4.3.6 Sous-Sous-Programme :** Biens immobiliers - Coordination, développement et contrôle stratégiques

4.4 Sous-Programme : Cycle de vie des systèmes d'information

- **4.4.1 Sous-Sous-Programme :** Systèmes d'information - Gestion du portefeuille
- **4.4.2 Sous-Sous-Programme :** Systèmes d'information - Acquisition, développement et déploiement
- **4.4.3 Sous-Sous-Programme :** Systèmes d'information - Gestion des systèmes d'information et soutien aux utilisateurs
- **4.4.4 Sous-Sous-Programme :** Systèmes d'information - Coordination, développement et contrôle stratégiques

5.0 Programme : Recherche et développement concernant les capacités de la Défense

5.1 Sous-Programme : Conception, intégration et développement en matière de capacité

- **5.1.1 Sous-Sous-Programme :** Conception et gestion des capacités
- **5.1.2 Sous-Sous-Programme :** Développement de la doctrine et des concepts et essais sur la conduite de la guerre
- **5.1.3 Sous-Sous-Programme :** Développement et intégration des sciences et des systèmes

5.2 Sous-Programme : Orientation stratégique et soutien à la planification

- **5.2.1 Sous-Sous-Programme :** Soutien à la planification des capacités stratégiques
- **5.2.2 Sous-Sous-Programme :** Soutien à la planification stratégique de la posture de la force

6.0 Programme : Services internes

- **6.1 Sous-Programme :** Gestion et surveillance
- **6.2 Sous-Programme :** Communications
- **6.3 Sous-Programme :** Services juridiques
- **6.4 Sous-Programme :** Gestion des ressources humaines
- **6.5 Sous-Programme :** Gestion financière
- **6.6 Sous-Programme :** Gestion de l'information
- **6.7 Sous-Programme :** Technologie de l'information
- **6.8 Sous-Programme :** Biens immobiliers
- **6.9 Sous-Programme :** Matériel
- **6.10 Sous-Programme :** Acquisitions

Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur

Des renseignements sur les programmes de niveau inférieur du Ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes sont disponibles dans le site Web[57] et dans l'InfoBase du SCT.[58]

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires qui suivent sont disponibles sur notre site.[59]

- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de cinq millions de dollars ou plus[60]
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de moins de cinq millions de dollars[61]
- Rapport d'étape sur les projets de transformation et les grands projets de l'État[62]
- Évaluations à venir au cours des cinq prochains exercices[63]
- Audits internes à venir au cours du prochain exercice[64]

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le Rapport sur les dépenses fiscales fédérales.[65] Ce rapport donne aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les descriptions, les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédéraux connexes. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Ministère de la Défense nationale
101, promenade du Colonel-By
Ottawa (Ontario) K1A 0K2
Canada
Web: http://www.forces.gc.ca

Cette page est laisse en blanc intentionnellement.

Annexe A : Définitions

Architecture d'alignement des programmes

Répertoire structuré de tous les programmes d'un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

Cadre ministériel des résultats

Comprend les responsabilités essentielles, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

Cible

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

Crédit

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

Dépenses budgétaires

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

Dépenses législatives

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

Dépenses non budgétaires

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

Dépenses prévues

En ce qui a trait aux Plans ministériels et aux Rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1er février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

Dépenses votées

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

Équivalent temps plein

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

Indicateur de rendement

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

Indicateur de résultat ministériel

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

Initiative horizontale

Initiative dans le cadre de laquelle au moins deux organisations fédérales, par l'intermédiaire d'une entente de financement approuvée, s'efforcent d'atteindre des résultats communs définis, et qui a été désignée (p. ex., par le Cabinet ou par un organisme central, entre autres) comme une initiative horizontale aux fins de gestion et de présentation de rapports.

Plan

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

Plan ministériel

Fournit les renseignements sur les plans et le rendement attendu des ministères appropriés au cours d'une période de trois ans. Les plans ministériels sont présentés au Parlement au printemps.

Priorité

Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

Priorités pangouvernementales

Aux fins du Plan ministériel 2017-2018, les priorités pangouvernementales sont des thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2015 (c.-à-d. la croissance de la classe moyenne, un gouvernement ouvert et transparent, un environnement sain et une économie forte, la diversité en tant que force du Canada, ainsi que la sécurité et les possibilités).

Production de rapports sur le rendement

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

Programme

Groupe d'intrants constitué de ressources et d'activités connexes qui est géré pour répondre à des besoins précis et pour obtenir les résultats visés, et qui est traité comme une unité budgétaire.

Programme temporisé

Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

Rapport sur les résultats ministériels

Présente de l'information sur les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le Plan ministériel correspondant.

Rendement

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

Responsabilité essentielle

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une Responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

Résultat

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

Résultat ministériel

Changements sur lesquels les ministères veulent exercer une influence. Ils devraient subir l'influence des résultats des programmes, mais ils échappent généralement au contrôle direct des ministères.

Résultat stratégique

Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

Structure de la gestion, des ressources et des résultats

Cadre exhaustif comprenant l'inventaire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information de gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont présentés d'après le lien hiérarchique qui les unit, et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La Structure de la gestion, des ressources et des résultats découle de l'architecture d'alignement des programmes.

Cette page est laisse en blanc intentionnellement.

Notes en fin d'ouvrage

[1] Lettre de mandat du ministre de la défense nationale, http://pm.gc.ca/fra/lettre-de-mandat-du-ministre-de-la-defense-nationale
[2] Opération LENTUS, http://www.forces.gc.ca/fr/operations-canada-amerique-du-nord/op-lentus.page
[3] Lettre de mandat du ministre, http://pm.gc.ca/fra/lettre-de-mandat-du-ministre-de-la-defense-nationale
[4] Opération CARIBBE, http://www.forces.gc.ca/fr/operations-canada-amerique-du-nord-recurrentes/op-caribbe.page
[5] Opération SABOT, http://www.forces.gc.ca/fr/operations-canada-amerique-du-nord-recurrentes/op-sabot.page
[6] Opération REASSURANCE, http://www.forces.gc.ca/fr/operations-etranger/otan-ee.page
[7] Opération KOBOLD, http://www.forces.gc.ca/fr/operations-etranger-actuelles/op-kobold.page
[8] Opération IGNITION, http://www.forces.gc.ca/fr/operations-etranger-passees/op-ignition.page
[9] Opération ARTEMIS, http://www.forces.gc.ca/fr/operations-etranger-actuelles/op-artemis.page
[10] Rapports et publications, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs/index.page
[11] Les coûts prévus pour les opérations majeures des FAC, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-rapport-plans-priorites/2017-couts-prevus-pour-les-operations-majeures-des-fac.page
[12] Opérations, http://www.forces.gc.ca/fr/operations.page
[13] Opération UNIFIER, http://www.forces.gc.ca/fr/operations-etranger/op-unifier.page
[14] Opération JADE, http://www.forces.gc.ca/fr/operations-etranger-actuelles/op-jade.page
[15] Opération CROCODILE, http://www.forces.gc.ca/fr/operations-etranger-actuelles/op-crocodile.page
[16] Opération SOPRANO, http://www.forces.gc.ca/fr/operations-etranger-actuelles/op-soprano.page
[17] Opération HAMLET, http://www.forces.gc.ca/fr/operations-etranger-actuelles/op-hamlet.page
[18] Opération CALUMET, http://www.forces.gc.ca/fr/operations-etranger-actuelles/op-calumet.page
[19] Opération KOBOLD, http://www.forces.gc.ca/fr/operations-etranger-actuelles/op-kobold.page
[20] Rapports et publications, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs/index.page
[21] Les coûts prévus pour les opérations majeures des FAC, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-rapport-plans-priorites/2017-couts-prevus-pour-les-operations-majeures-des-fac.page
[22] Opérations, http://www.forces.gc.ca/fr/operations.page
[23] JOINT WARRIOR, http://www.royalnavy.mod.uk/news-and-latest-activity/operations/uk-home-waters/joint-warrior
[24] TRIDENT FURY, http://www.navy-marine.forces.gc.ca/fr/nouvelles-operations/nouvelles-operations-voir.page?doc=trident-fury/i9se23yk
[25] Exercice MAPLE RESOLVE, http://www.army-armee.forces.gc.ca/fr/nouvelles-publications/central--nouvelles-details.page?doc=exercice-maple-resolve/hvoxx38p
[26] Exercice JOINTEX, http://www.forces.gc.ca/fr/operations-exercises/jointex.page
[27] Exercice DETERMINED DRAGON, http://www.forces.gc.ca/fr/operations-exercises/ddragon.page
[28] Opération NUNAKPUT, http://www.forces.gc.ca/fr/operations-canada-amerique-du-nord-recurrentes/op-nunakput.page
[29] Opération NANOOK, http://www.forces.gc.ca/fr/operations-canada-amerique-du-nord-recurrentes/op-nanook.page
[30] Rapports et publications, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs/index.page
[31] Exercices militaires, http://dgpaapp.forces.gc.ca/fr/exercices/index.html
[32] Opération HONOUR, http://www.forces.gc.ca/fr/communaute-fac-services-soutien/ordre-doperation-du-cemd.page
[33] Le suicide et sa prévention dans les Forces armées canadiennes, http://www.forces.gc.ca/fr/nouvelles/article.page?doc=le-suicide-et-sa-prevention-dans-les-forces-armees-canadiennes/ijfc8m4h
[34] Stratégie nationale d'approvisionnement, http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/amd-dp/mer-sea/sncn-nss/index-fra.html
[35] Rapport d'étape sur les projets de transformation et les grands projets de l'état, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-rapport-plans-priorites/2017-rapport-detape-sur-les-projets-de-transformation-et-les-grands-projets-de-letat.page
[36] Rapports et publications, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs/index.page
[37] Défense nationale et les Forces armées canadienne page d'emploi, http://forces.gc.ca/fr/emplois.page
[38] Rapports et publications, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs/index.page
[39] Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-rapport-plans-priorites/2017-programmes-de-niveau-inferieur.page
[40] InfoBase du SCT, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html

[41] Remarques sur les ressources humaines:

Force régulière:

- L'effectif de la Force régulière est mesuré comme étant l'effectif total de cette dernière, ce qui comprend le personnel affecté aux projets et environ 1 100 personnes en congé sans solde (dont 90 % sont en congé parental).
- Actuellement, l'effectif de la Force régulière est inférieur de 2 000 à l'effectif autorisé, qui est de 68 000 (+/- 500), en raison d'un taux d'attrition plus élevé que prévu et d'autres facteurs. Selon l'échéancier institutionnel qui détaille les changements annuels apportés aux niveaux de dotation, l'effectif autorisé de la Force régulière sera rétabli avant 2020. Ce taux d'augmentation soigneusement équilibré permet aux FAC d'utiliser pleinement sa capacité d'instruction actuelle.

L'échéancier institutionnel sera surveillé de près, et des mesures d'atténuation seront promptement appliquées pour garantir le rétablissement prévu de l'effectif autorisé complet de la Force régulière.

Personnel civils:

- On assure la planification de l'effectif civil au moyen d'une enveloppe des traitements et salaires. Aux fins d'établissement de rapports, on mesure l'effectif civil par équivalent temps plein (ETP). Le total des ETP englobe les employés de toutes les catégories (contrats de durée indéterminée ou déterminée, employés occasionnels et étudiants) employés activement et calculés en années-personnes. Par exemple, deux employés à temps partiel peuvent être comptés comme un ETP.
- Les ETP civils prévus pour la main d'œuvre civile comprennent le personnel financé à partir du crédit 5.
- Les ETP civils prévus pour la main d'œuvre civile ne comprennent pas le personnel en congé sans solde.
- La main d'oeuvre civile prévue par ETP doit faire l'objet d'une approbation budgétaire finale.

Personnel de la Force de réserve:

- La Première réserve est constituée de militaires occupant différentes fonctions au sein des Forces armées canadiennes. Elle comprend les réservistes en service de classe A, qui travaillent et s'entraînent à temps partiel; les réservistes en service de classe B, qui sont employés à plein temps de façon permanente ou qui sont employés ou suivent un entraînement à plein temps de façon graduelle pour une ou plusieurs période pendant plus de 14 jours consécutifs ou pour des périodes allant jusqu'à 3 ans. Les réservistes de classe C, sont employés à plein temps, dont la solde, les avantages sociaux et les responsabilités sont les mêmes que ceux des membres de la Force régulière.
- La majorité des réservistes servent à temps partiel (service de classe A). La disponibilité de ce personnel peut varier selon le temps de l'année et leur statut actuel.

[42] Budget principal des dépenses de 2017-2018: http://www.tbs-sct.gc.ca/hgw-cgf/finances/pgs-pdg/gepme-pdgbpd/index-fra.asp
[43] Ombudsman de Défense nationale et FAC, http://www.ombudsman.forces.gc.ca/fr/index.page
[44] Centre de la sécurité des télécommunications, https://www.cse-cst.gc.ca/
[45] Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire, http://www.mpcc-cppm.gc.ca/
[46] Comité externe d'examen des griefs militaires, http://mgerc-ceegm.gc.ca/
[47] Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications, http://www.ocsec-bccst.gc.ca/
[48] Organisations de cadets du Canada, http://www.cadets.ca/fr/index.page
[49] Les Rangers juniors canadiens, http://www.jcr-rjc.ca/fr/index.page
[50] Loi sur la défense nationale, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/N-5/
[51] Loi sur les mesures d'urgence, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/E-4.5/index.html
[52] Loi sur l'aéronautique, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/A-2/index.html
[53] Loi sur les pêches, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/F-14/index.html
[54] Législation et la Défense nationale, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos/legislation.page
[55] Le Ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes, http://www.forces.gc.ca/
[56] Politique sur la structure de la gestion, des ressources et des résultats, http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=18218
[57] Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-rapport-plans-priorites/2017-programmes-de-niveau-inferieur.page
[58] InfoBase du SCT, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start
[59] Renseignements supplémentaires, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-rapport-plans-priorites/2017-renseignements-supplementaires.page
[60] Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de cinq millions de dollars ou plus, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-rapport-plans-priorites/2017-renseignements-sur-les-programmes-de-paiements-de-transfert-de-5-millions-de-dollars-ou-plus.page
[61] Renseignements sur les programmes de paiements de transferts de moins de 5 millions de dollars, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-rapport-plans-priorites/2017-renseignements-sur-les-programmes-de-paiements-de-transfert-de-moins-de-5-millions-de-dollars.page
[62] Rapport d'étape sur les projets de transformation et les grands projets de l'état, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-rapport-plans-priorites/2017-rapport-detape-sur-les-projets-de-transformation-et-les-grands-projets-de-letat.page
[63] Évaluations à venir au cours des cinq prochains exercices, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-rapport-plans-priorites/2017-evaluations-a-venir-au-cours-des-cinq-prochains-exercices.page
[64] Audits internes à venir au cours du prochain exercice, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-rapport-plans-priorites/2017-audits-internes-a-venir-au-cours-du-prochain-exercice.page
[65] Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp